

LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 11 MAI 1995

Le budget Campeau est bien reçu par les régions

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

L'après-budget provincial s'est vécu dans le soulagement et la confiance en un avenir meilleur en région hier, où la majorité des intervenants se sont entendus pour dire que, pour une fois, on n'avait pas martelé les régions sans discernement.

Les mesures budgétaires qui retiennent le plus l'attention en région sont la création de 16 fonds régionaux de capital de risque qui disposeront chacun de 6 millions \$ et l'enveloppe de 97,5 millions \$ destinée aux secteurs miniers et forestiers. L'abolition de la réduction de la taxe sur l'essence fait mal, mais personne n'en a pour l'instant évalué l'ampleur. Les prix à la pompe devraient substantiellement augmenter le premier juillet prochain et, avec eux peut-être, le prix du transport, donc de toutes les marchandises. En contrepartie, le gouvernement accorde cependant des rabais de 25 \$ et 50 \$ sur l'immatriculation des voitures.

«D'après nous, ce n'est pas un mauvais budget si on compare avec les budgets précédents où on a toujours eu l'impression de recevoir un coup de marteau, dit Ginette Côté, coordonnatrice du Ralliement gaspésien et madeelinot. Nous avons l'impression qu'il existe une réelle préoccupation du gouvernement pour les régions.» Mme Côté n'avait pas encore pu analyser le budget en profondeur. Elle est méfiante envers les nouveaux fonds de capital de risque. «Avec le Fonds de solidarité de la FTQ, nous n'avons pas senti de réelle différence», dit-elle.

Plus globalement, Jean-Martin Leclerc, président du réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités affirme que le budget comporte des éléments particulièrement intéressants. Il croit, au contraire de Mme Côté, en la création de fonds de capital de risque. «Ils m'apparaissent être une avenue intéressante puisqu'ils donnent aux régions les moyens de se développer elles-mêmes. Il faut cependant s'assurer que ces nouveaux mécanismes aient un lien avec les structures déjà en place.» M. Leclerc se dit heureux des crédits débloqués pour l'aménagement forestier et les mines, des secteurs névralgiques du développement des régions. Il n'est cependant pas encore prêt à crier de joie. «Nous espérons que ce n'est pas de la poudre aux yeux avant le référendum, mais un véritable virage qui va permettre aux régions d'avoir leurs propres outils de développement économique.»

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui comporte 30 % du parterre forestier du Québec, est heureux du nouveau budget. «Ce n'est pas le Pérou, dit Jean Wauthier, président du Conseil régional de concertation et de développement, mais c'est intéressant.» Il fait cependant remarquer que les compressions qui font le plus mal aux régions ont déjà été annoncées. Il cite entre autres les coupes de 2 millions \$ que l'Université du Québec à Chicoutimi, un élément essentiel du développement de la région, doit effectuer.

Le Musée des beaux-arts de Sherbrooke cherche 100 000 \$

Le Musée des beaux-arts de Sherbrooke amorce le dernier tournant de sa campagne de financement de plus de 400 000 \$ destinée à réaménager l'édifice plus que centenaire dans lequel il va déménager prochainement. Il lui faut 100 000 \$.

Le Musée des beaux-arts de Sherbrooke est actuellement installé sur la rue du Palais, dans un édifice trop petit. La banque CIBC lui a fait don d'une bâtisse qu'elle occupait jusqu'à il y a trois ans, qui date de 1875.

Le nouveau Musée des beaux-arts devrait ouvrir ses portes en novembre prochain, si les travaux vont bon train. La première exposition sera celle du peintre Frédéric S. Coburn, originaire de la région. Le musée est en train de faire l'acquisition de la collection qui comprend 720 œuvres. Il lui reste auparavant quelques centaines de milliers de dollars à trouver. Ses dynamiques promoteurs sont certains de réussir à amasser les fonds. «Nous sommes très optimistes, puisque le musée est né d'un désir de la population, dit Michel Joncas, président. C'est à force de courage et de convictions qu'on en est rendu là.»

Au cours de ses douze années d'existence, le musée a connu plusieurs déménagements. Il a ouvert ses portes dans un local commercial de la rue Wellington, puis est déménagé rue du Palais. Les nouveaux locaux du musée sont situés sur la rue Dufferin, près du centre-ville et de la rivière Magog.

R. D.

Affaissement de la mine Séleine

Optimisme prudent aux Îles

La grogne gagne les Madelinots à la suite de la fermeture de la route

JOEL ARSENEAU

Havre-aux-Maisons — Un optimisme prudent règne aux îles de la Madeleine quant aux chances de succès de l'opération de sauvetage de la mine de sel en cours depuis mardi. En marge des travaux, la grogne s'installe cependant chez les 1500 habitants des localités de Grosse-Île et de Grande-Entrée coupés du reste de l'archipel depuis la fermeture de la route 199 par mesure de prudence vendredi dernier.

L'entreprise Mines Séleine procède actuellement au remplissage du puits d'extraction avec de la roche, du sable et du béton dans le but de stopper les infiltrations d'eau qui, depuis deux semaines, menacent la survie même de la mine. Ces mesures ont reçu l'aval du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, de passage aux Îles mardi.

Les installations minières sont situées dans la partie est des îles de la Madeleine sur une étroite bande de sable en bordure de la route 199 qui traverse tout l'archipel. Cette route a été fermée à toute circulation piétonnière ou automobile dans le cadre des mesures d'urgence prises à la suite d'affaissements de terrain près du site minier.

Malgré la mise sur pied de navettes maritimes, les citoyens de Grosse-Île et de Grande-Entrée s'inquiètent de la prolongation des mesures d'urgence jusqu'à vendredi au plus tôt. Ces complications dans le transport des personnes, des approvisionnements et du carburant surviennent à la veille de

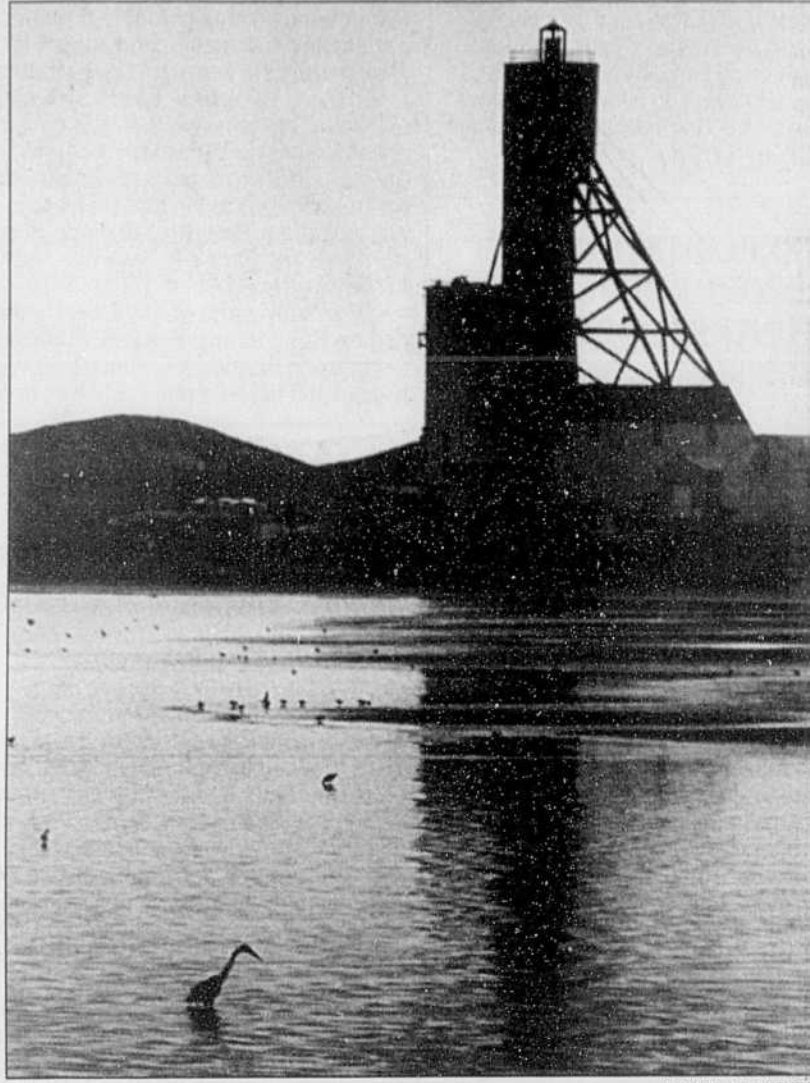
l'ouverture de la saison de pêche au homard, samedi, et de l'arrivée prochaine des touristes. Les autorités tiennent des conférences de presse quotidiennes, radiodiffusées en direct sur tout l'archipel, afin d'informer et de rassurer la population.

Les experts géologues et consultants miniers dépêchés sur les lieux avaient essayé en vain, pendant plusieurs jours après la première infiltration d'eau, de colmater les brèches. Une évaluation approximative du débit d'eau et des affaissements de terrain, dont un à quelques mètres de la route, ont fait craindre le pire. Au point où les experts ont songé, dimanche dernier, à inonder complètement la mine afin d'éviter un effondrement des galeries et des affaissements catastrophiques en surface.

Une inspection du puits à l'aide d'une caméra vidéo a finalement permis de constater que le niveau d'eau au fond de la mine est moindre qu'on ne l'avait craint et que la stabilité des sols et des galeries n'est pas compromise.

Une fois les travaux de remplissage terminés, probablement aujourd'hui à moins de complications, on pourra procéder à l'évaluation de la stabilité de la tour de chevalement du puits d'extraction. Une fois les risques d'affaissements exclus, on rouvrira la route. Mais le sort de la mine ne pourra être déterminé avant encore plusieurs mois.

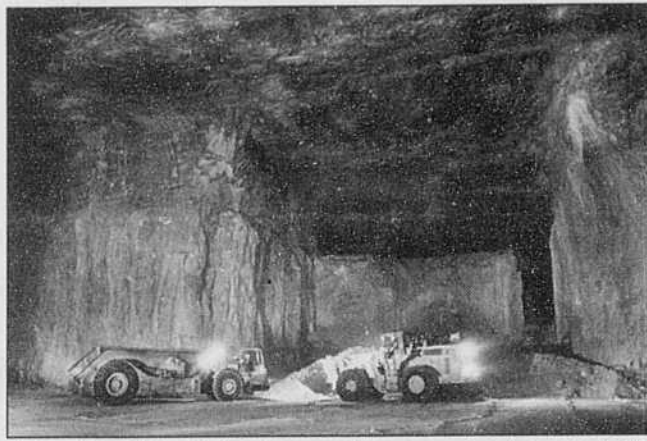
Chez les quelques 180 employés de la mine, l'anxiété est d'autant plus grande que c'est leur emploi qui est en jeu. Des emplois à temps plein rares dans un milieu où 18 % de la population occupe un emploi permanent et près de la moitié des emplois occasionnels ou saisonniers n'ont qu'une durée de 10 à 15 semaines. Le revenu moyen des employés de Mines Séleine, à près de 33 000 \$ par année, se situe au-dessus de la moyenne régionale.



La tour de chevalement du puits n°1 de la mine Séleine, à Grosse-Île.

En fait, la mine de sel représente le troisième secteur économique le plus important sur l'archipel madeelinot. On estime à environ 12 millions et demi de dollars les retombées économiques de la mine de sel aux Îles contre 50 et 25 millions de dollars pour les pêches et le tourisme respectivement.

Joel Arseneau
est journaliste indépendant.



Extraction de sel de gemme à une profondeur de 223 mètres sous le niveau de la mer.

Congrès des SADC

Les organismes de développement harmonisent leur action

La Gaspésie est maintenant dotée d'un guichet multiservices

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Peu importent les différends politiques entre le fédéral et le provincial concernant le développement régional, sur le terrain, la tendance est à l'harmonisation et au regroupement de tous les outils et services disponibles.

C'est le constat qu'ont fait la fin de semaine dernière les représentants des 55 sociétés d'aide au développement des collectivités du Québec (SADC) réunis en congrès à Saint-Augustin-de-Desmaures. Les SADC sont financées par le Bureau fédéral de développement régional (BFDR).

La Gaspésie, par exemple, vient de mettre au point un modèle de guichet multiservices. «Il y a un rapprochement fédéral-provincial qui se fait sur le terrain quant aux outils de développement, explique Hélène Simard, directrice du Réseau des SADC. Ce sont les politiciens qui ne bougent pas.» Il y a donc une forte tendance, qui devrait se développer davantage cette année, à regrouper sous le même toit les différents services.

Les collectivités qui n'offrent pas de services regroupés tendent néanmoins à faire en sorte que les gens qui cherchent de l'aide s'y retrouvent dans le dédale des programmes gouvernementaux. «Nous essayons de travailler de concert avec les autres organismes qui œuvrent en développement régional et de nous distinguer, soutient Mme Simard. Dans la plupart des mi-

lieux, il y a une bonne complémentarité. Les différents intervenants se connaissent et savent orienter les gens vers la bonne ressource. À la base, il y a moins de compétition qu'en haut.»

Avant le dernier budget fédéral, les SADC étaient financées par le ministère du Développement des ressources humaines. Elles craignent leur nouvelle dépendance au BFDR, qui s'occupe traditionnellement plus volontiers d'économie. Les SADC ne veulent pas perdre leur spécificité en développement régional: le communautaire. «Les milieux veulent que le BFDR respecte les régions et les stratégies qu'elles se donnent, dit Hélène Simard. On ne veut plus de recettes uniformes.»

Les SADC axent leur intervention sur le développement local. Elles se donnent pour objectif de stimuler la participation des collectivités dans la prise en charge de leur avenir. Elles les aident entre autres à trouver des solutions de développement inédites qui intègrent des principes d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations économiques. Par des petits projets, par des programmes d'aide aux travailleurs indépendants et de subventions au démarrage d'entreprises, entre autres, les SADC contribuent à créer des emplois.

L'année dernière, elles ont mis au point un babillard électronique qui permettra à tous les agents de développement d'être au courant de ce que font leurs semblables, de façon à éviter les démarches inutiles. Un dossier majeur en développement régional s'est finale-

ment dénoué de façon satisfaisante. Les lots intramunicipaux, ces îlots de terre non cultivés sur le territoire des municipalités, pourront être développés, puisque le gouvernement provincial en a cédé une partie aux municipalités. Tout est maintenant prêt pour la mise en place de fermes forestières.

Les SADC sont établies dans des régions plus défavorisées que la moyenne. Ainsi, il y en a cinq en Gaspésie et aux îles de la Madeleine, trois sur la Côte-Nord, six en Mauricie-Bois-Francs, six en Abitibi-Témiscamingue. Par contre, il n'y en a aucune à Montréal, aucune à Laval et seulement deux en Montérégie.

Les SADC disposent d'un fonds d'investissement de 90 millions \$. En 1994-95, elles investiront 30 millions \$ dans des projets de développement local et régional. Plus de 50 % de ces montants proviennent des banques, 27 % de promoteurs, 7 % de subventions et 15 % des SADC. 260 employés permanents travaillent au développement des collectivités, aidés par 870 membres bénévoles des conseils d'administration. Ces personnes se battent pour changer les habitudes de ceux qui ont appris que l'aide venait à eux sans qu'ils aient à lever le petit doigt. «Nous avons à changer la mentalité de gens qui ont eu l'expérience, pendant 30 ans, d'être aidés, dit Mme Simard. Ça crée une certaine démotivation. Il faut maintenant leur donner le goût de se motiver.» Ils travaillent également très fort pour que les régions soient reconnues, respectées et qu'elles ne fassent pas les frais de compressions budgétaires aveugles.

LE DEVOIR

reflet du Québec

au 20^e siècle

Dirigé par ROBERT LAZARUS
Président de LOUIS BRUNOINETTI
Président de GUY ROCHER

LE DEVOIR

LE DEVOIR

1910-1995 85 ans d'information et de liberté

L'histoire d'un quotidien
qui fait partie de notre patrimoine.

26 auteurs — 512 pages
Cahiers du Québec no. 110 34,95 \$



LE DEVOIR
1910-1995
85
ans

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
↑ 3.56	↓ -1.37	↑ +13.84	↑ +0.28	—
2101.79	4281.24	4404.62	73.82	383.60

EN BREF

MCI S'ALLIE À RUPERT MURDOCH

Washington (AFP) — MCI, numéro deux des télécommunications longue distance aux États-Unis, et News Corp, la société australienne de Rupert Murdoch qui contrôle notamment le réseau américain de télévision Fox, ont annoncé hier leur alliance dans les médias électroniques. Les deux groupes vont lancer une société commune, détenue à parts égales, pour concevoir et distribuer dans le monde entier des services électroniques d'information, d'éducation et de loisirs, présentés dans un communiqué. La création de cette société commune s'accompagne d'une prise de participation à hauteur de 2 milliards \$ US de MCI dans le capital de News Corp. News Corp est détenu majoritairement par M. Murdoch et sa famille.

L'EXPLOITATION DES AÉROPORTS DE MONTRÉAL DÉGAGE 30,7 \$ MILLIONS \$

(PC) — Aéroports de Montréal a dégagé environ 30,7 millions \$ de fonds générés par l'exploitation en 1994, a annoncé hier Jacques Auger, président et chef de la direction, au cours de l'assemblée annuelle qui avait lieu à Dorval. La majeure partie de ces fonds a pu être consacrée à l'amélioration des infrastructures. L'achalandage des passagers a connu une légère hausse de près de 1 % pour totaliser 8,3 millions de personnes, dont 5,9 millions à Dorval et 2,4 millions à Mirabel. Cette faible hausse découle surtout des conditions climatiques qui sévissaient au début de 1994 dans le Midwest et le Nord-Est américain, et qui ont entraîné de nombreuses annulations de vols. Du côté des marchandises, 217 977 tonnes ont été manipulées aux installations montréalaises, dont 77 % ont transité par Mirabel.

LA FED EST INTERVENUE DEUX FOIS AU PREMIER TRIMESTRE

New York (AFP) — Les autorités monétaires américaines sont intervenues deux jours de suite au premier trimestre pour soutenir le dollar, achetant pour 1,42 milliard \$ US au total, a indiqué hier la Banque de réserve fédérale de New York dans son rapport trimestriel sur le marché des changes. La Fed de New York, qui agit sur le marché des changes pour le compte de la Réserve fédérale, et le Trésor américain sont intervenus d'abord le 2 mars en achetant 300 millions \$ US contre yen et deutschemark. Ils sont revenus à la charge le lendemain en achetant 450 millions \$ US contre mark et 370 millions contre yen dans le cadre d'une intervention concertée avec 13 autres banques centrales. Au cours du trimestre, le dollar a perdu 11,3 % de sa valeur face au deutschemark, 13,1 % face au yen et 7,8 % face à un panier de monnaies pondéré en fonction du poids des partenaires commerciaux des États-Unis.

Les marchés attendent un signal de Moody's avant de réagir au budget Campeau

Le dollar canadien profite des gains réalisés par son homonyme américain

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Dans les vingt-quatre heures qui ont suivi le dépôt du budget Campeau, les acteurs financiers ont conservé une attitude toute en neutralité, occupés qu'ils sont à attendre les conclusions à venir des agences d'évaluation de crédit. En fait, hier, les investisseurs et spéculateurs ont imprimé leurs marques sur l'évolution du marché en fonction des gains réalisés par la devise américaine aux dépens du mark allemand et du yen japonais. Dans la foulée des gains en question, la devise canadienne a gagné 28 centimes pour terminer la journée à 73,82 cents américains. Ainsi que l'a résumé Pierre Ghazi, directeur du marché monétaire à la Banque de Montréal, les acteurs analysaient les vagues financières provoquées entre autres par la poursuite de la guerre commerciale entre les États-Unis et le Japon, tout en pariant sur l'éventualité d'une décade, notamment de la part de l'agence new-yorkaise Moody's.

On se souviendra que la firme montréalaise Canadian Bond Rating Services (CBRS), forte de la dévaluation décidée au début de l'hiver 1994, a indiqué qu'il est très peu probable, pour l'instant,

qu'il y ait une autre dévaluation. L'autre agence canadienne, la Dominion Bond Rating Services (DBRS), qui n'avait pas fait écho à la décade de CBRS, a indiqué qu'elle envisageait une dévaluation.

En ce qui concerne les gros canons de la profession, soit Moody's et Standard & Poor, il faudra attendre quelque semaine, soit le temps nécessaire pour étudier sous toutes les coutures le budget Campeau, avant de savoir s'il y a lieu de commander des sanctions.

Cible abaissée

Dans un tel contexte, il ne faudrait pas s'étonner que l'ensemble du monde financier conjugue ses stratégies à court terme avec l'évolution du dollar et des taux. Hier en tout cas, ils étaient d'autant plus indifférents ou neutres à l'égard du budget Campeau qu'ils ont acquis la certitude que la Banque du Canada a abaissé sa cible en matière de taux au jour le jour. De 7,75 %-8,25 %, la cible est passée à 7,25 %-7,75 %. Bref, la tendance à la baisse des taux va se poursuivre.

Cela étant, l'économiste de la Banque Nationale, Dominique Vachon, et son confrère à la Banque Royale, Benoit Durocher, ont indiqué que les fameuses agences en question vont examiner

à la loupe les éléments de la recette élaborée par le ministre des Finances afin de ramener le déficit de l'exercice en cours à 4 milliards \$.

Certains des éléments ou facteurs avancés par le ministre Campeau permettent déjà de douter de l'atteinte de l'objectif. À cet égard, les économistes ont évoqué l'évolution des revenus des entreprises publiques ainsi que les revenus qui devraient découler d'une meilleure perception des impôts.

En un mot comme en mille, l'économiste de la Banque Nationale a estimé qu'il n'était pas possible de mettre de côté une dévaluation de la cote de crédit du Québec à cause de la fragilité, à long terme, de la capacité du gouvernement du Québec à réduire avec rigueur son déficit.

Au sein du Mouvement Desjardins, les économistes ont noté que «ce déficit en bas des 4 milliards \$ est sans contredit inférieur aux anticipations des marchés qui tablaient sur un déficit de 4,4 milliards \$. Par contre, même à ce niveau, le déficit budgétaire se retrouve au niveau prévu par le dernier budget de l'administration libérale, présenté l'an dernier. Un tel déficit avait été décrié par les marchés financiers comme étant trop élevé». De fait, il faut s'attendre, a confié Yves Saint-Maurice, économiste au sein de cette institution, à une dévaluation à moyen terme.

SNC-Lavalin lance une OPA sur ses propres actions

Très satisfait de ses résultats, le groupe ne comprend pas que son titre demeure sous-évalué sur les marchés boursiers

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le Groupe SNC-Lavalin, très satisfait de ses résultats et confiant dans l'avenir, ne comprend pas que son titre demeure sous-évalué sur les marchés boursiers. Son conseil d'administration a donc décidé hier matin de lancer une offre publique pour le rachat de 1,4 million d'actions A, pour bien montrer que SNC-Lavalin ne doute pas de son avenir, en espérant que ce geste provoquera un ajustement de la valeur du titre.

Il s'agit toutefois d'une activité assujettie à l'approbation des organismes gouvernementaux de réglementation. Le lancement officiel de l'OPA sera donc confirmé «très bientôt». En attendant, et à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue hier, Guy Saint-Pierre, président et chef de la direction de SNC-Lavalin, a présenté des arguments sous forme de chiffres.

Tendance confirmée

Tout d'abord, les résultats du premier trimestre de 1995 confirment la tendance des dernières années. Le bénéfice net a augmenté de 11,1 % pour atteindre 6,4 millions \$; par action, il s'agit d'un bénéfice de 41 cents, en comparaison de 37 cents pour les trois premiers mois de 1994. Le chiffre d'affaires s'est accru de 4,4 % pour totaliser 217,5 millions \$. Le carnet de commandes dépasse 2 milliards \$, dont 64 % en vertu de contrats internationaux.

Ses résultats s'alignent en effet fort bien sur la courbe de l'exercice annuel précédent, alors que la hausse des revenus avait été de 6 %, celle du bénéfice net, de 68 %, celle du bénéfice par action, de 62 %, celle de l'ivoire des actionnaires, de 13 %, et celle du carnet de commandes, de 23 %. En 1994, le dividende a totalisé 32 cents, en hausse de 60 % sur les 20 cents de 1993. Au fait, le conseil d'administration a aussi décidé hier matin d'une augmentation du dividende trimestriel de neuf à dix cents.

Bref, on ne néglige rien pour donner bonne

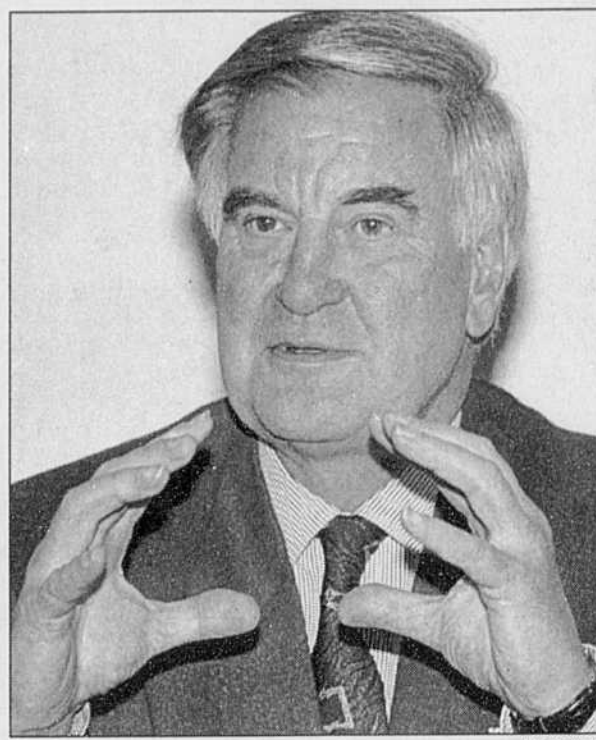
bouche aux investisseurs. L'OPA qui s'en vient vise 10 % des actions A en circulation non détenues par des initiés. Cette démarche ne doit cependant pas avoir pour but de provoquer une hausse indue du titre. Les achats devront se faire au prix de la plus récente transaction et à raison de 2 % du volume visé à tous les 30 jours.

M. Saint-Pierre n'a cependant pas manqué de souligner que depuis cinq ans, les dividendes et l'appréciation du titre de SNC-Lavalin ont apporté un rendement annuel supérieur à celui d'un groupe de référence ou de comparaison formé de compagnies d'ingénierie-construction nord-américaines, voire cinq fois supérieur à celui de l'ensemble des sociétés qui composent l'indice TSE 300.

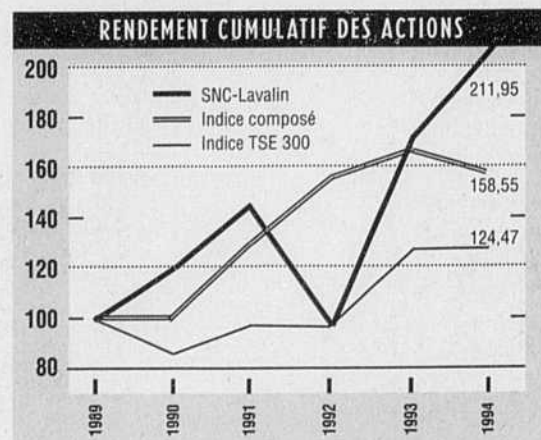
En fait, en appliquant à SNC-Lavalin le même ratio cours-bénéfice que celui attribué au groupe de référence, le titre de SNC-Lavalin se transigerait actuellement à 38,81 \$ au lieu de 21,25 \$. Poli dans ses remarques, M. Saint-Pierre a fait le commentaire suivant: «Croyant fermement qu'un marché efficace finit toujours par apprécier un titre à sa juste valeur, je me pose simplement la question: est-il possible que parfois le marché mette un peu de temps à révéler son efficacité?»

Il y a actuellement 15,7 millions d'actions de SNC-Lavalin en circulation. Les employés-associés détiennent 51 % des actions avec droit de vote; les institutions (caisses de retraite, fonds de placement) sont largement les plus importants détenteurs de ce titre; il en reste environ de 7 à 10 % aux mains des investisseurs privés. Il arrive que les transactions soient limitées par le fait que très peu de gros blocs d'actions sont offerts; or, les institutions, telle la Caisse de dépôt, préfèrent acheter de gros blocs d'actions.

Évidemment, en décidant d'acheter elle-même 1,4 million de ses actions, SNC-Lavalin va limiter encore davantage la liquidité du titre. Mais le but visé est de faire monter sa valeur. On peut présumer que par la suite pourrait avoir lieu une nouvelle émission publique, car les plans à long terme de cette entreprise vont nécessiter d'importants capitaux.



Guy Saint-Pierre



Expressvu et Ottawa se dirigent vers un affrontement juridique

Ottawa (PC) — Le gouvernement Chrétien semble plus près de l'affrontement juridique avec la compagnie Expressvu, qui souhaite lancer le 1er septembre son service de télévision par satellite.

Hier devant un comité du Sénat, un haut fonctionnaire a affirmé qu'Expressvu n'obtiendra pas avant la fin de l'année, du CRTC, la licence nécessaire. «Ils (les gens du CRTC) pourraient agir rapidement mais ils doivent aussi suivre leur procédure», a dit Victor Rabinovitch, sous-ministre du Patrimoine.

Or, la direction d'Expressvu — un consortium incluant Bell Canada — dit vouloir citer en justice le gouvernement si jamais son échéancier est retardé. En effet Expressvu doit obtenir une licence, suivant une nouvelle politique fédérale qui prévoit ouvrir le marché de la télévision directe par satellite.

Cette politique va annuler une décision antérieure du CRTC, qui accordait de fait à Expressvu un monopole sur la télévision par satellite. D'après M. Rabinovitch, le projet d'Expressvu risque d'être encore plus retardé car le calen-

drier du CRTC ne tient compte d'aucune contestation juridique de la nouvelle politique fédérale. «Alors cette affaire pourrait durer pas mal longtemps avant qu'un règlement survienne», a commenté le sénateur libéral Norbert Thériault.

Le CRTC, tribunal administratif des ondes, a lui-même prévenu que la nouvelle politique est vulnérable au plan juridique; plusieurs sénateurs ont voulu savoir si le gouvernement avait abusé de son pouvoir en donnant des consignes au CRTC.

Selon Michael Binder, sous-ministre de l'Industrie, cette politique controversée est une première et il n'y a pas de précédent du genre. Toutefois ladite politique peut être modifiée avant d'entrer en vigueur. Suivant une hypothèse, Expressvu recevrait le feu vert pour lancer son service au même moment où elle postule en vue d'une licence.

La nouvelle politique autorise également à postuler Power Direct TV, filiale partagée entre Power Corp. et General Motors. M. Rabinovitch a ajouté que d'autres entreprises pourraient aussi demander une licence.

Ottawa-Carleton convoite l'aéroport de Carp

Ottawa (PC) — Ottawa-Carleton entend mettre la main sur l'aéroport de Carp, situé dans le canton de West Carleton.

Le conseil de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (MROC) a endossé hier le plan d'affaires de l'aéroport préparé par la Société d'expansion économique d'Ottawa-Carleton.

Le président et directeur général de la société, Keith McGruer, a conclu que l'acquisition de l'aéroport par la MROC est logique et qu'un développement économique potentiel

en découlera.

La MROC poursuivra donc ses pourparlers avec le gouvernement fédéral en vue de l'acquisition et du transfert de propriété au coût d'un dollar. La Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton acceptera toutefois d'effectuer des travaux d'infrastructures jugés nécessaires.

La Société d'expansion économique estime à 2,1 millions \$ les coûts des travaux qui seraient financés dans le cadre du programme Infrastructures Canada-Ontario.

Poursuites consécutives à la faillite de Titrex

Québec (PC) — Nouveau rebondissement dans le dossier de la faillite du distributeur de produits naturels Titrex International, auquel avait été associé l'exvedette du hockey, Guy Lafleur.

Vingt-deux ex-franchisés des régions de Québec, de la Rive-Sud de Montréal et de l'Estrie viennent d'intenter une poursuite en dommages au montant de 1,2 million \$ contre la compagnie 17443 Canada et Les Produits Naturels Titrex International, ainsi que leurs administrateurs et actionnaires, dont le président fondateur, Richard Guertin, de Beauport et le comptable Gilles Guérin, de Sillery.

Les demandeurs, qui, en plus de leur investissement, allèguent avoir perdu leur réputation dans cette aventure, reprochent à Richard Guertin et ses associés de leur avoir vendu des franchises sous de fausses représentations.

Produits «titrés»

Leur procureur, Daniel Petit, entend démontrer que les défendeurs leur ont faussement représenté qu'ils étaient propriétaires de la marque Titrex et que leur franchise devait vendre des produits «titrés» (dont la boisson énergisante «Flower Power») provenant des laboratoires Vernin, de France, alors qu'en réalité leurs produits étaient fabriqués au Québec.

Ils imputent la faillite de la compagnie Les Produits Naturels Titrex International, qui a laissé un passif de plus de 8 millions \$, «aux manigances» et à la mauvaise gestion des administrateurs.

Richard Guertin avait déjà sonné la charge en déposant une poursuite en diffamation de 2,1 millions \$ contre Guy Lafleur, ex-vice-président aux ressources humaines de la compagnie. Lors d'une conférence de presse, en janvier dernier, Guy Lafleur, tout en disant se considérer lui aussi comme une victime de l'entreprise, s'était dissocié de Richard Guertin en le qualifiant de «gourou».

Richard Guertin a également intenté une poursuite en dommages au montant de 1,2 million \$ contre le comptable Gilles Guérin, à qui il reproche d'avoir manqué de loyauté envers la compagnie.

Thomson met en vente 14 de ses journaux au Canada

Toronto (PC) — La chaîne de journaux Thomson Newspapers Corp. a mis en vente 14 de ses quotidiens au Canada, dans le cadre d'un important plan de restructuration de l'entreprise.

La société, dont le siège est à Toronto, entend également vendre sept hebdomadaires canadiens et 25 de ses quotidiens aux États-Unis. La chaîne Thomson publie 143 quotidiens en Amérique du Nord, dont 38 au Canada.

«Nous avons décidé de concentrer nos efforts et nos ressources dans les marchés que nous voulons conserver. Même si nous croyons que les journaux que nous vendons seront viables entre les mains d'autres propriétaires, nous croyons qu'ils ne sont pas essentiels pour atteindre notre stratégie à long terme», a déclaré Sam Hindman, le président de la chaîne.

Thomson Newspapers Corp. va donc se transformer en une «compagnie de marketing et de communications». Si elle réussit à se départir de 21 journaux canadiens, Thomson aura toujours 24 quotidiens à travers le pays, dont le prestigieux *Toronto Globe and Mail*.

Pour l'instant, on ne connaît le nom d'aucun acheteur potentiel intéressé, mais M. Hindman a dit que Thomson a commencé à envisager des acquéreurs éventuels. «Nous avons établi des contacts dans le milieu et nous avons pu constater un intérêt pour notre chaîne», a-t-il déclaré.

Thomson a enregistré des profits records en 1994, atteignant 427 millions \$ US, ou 74 cents l'action.

De tous les quotidiens mis en vente, une douzaine sont en Ontario. Il s'agit des journaux suivants: le *Peterborough Examiner*, le *Lindsay Post*, le *Belleville Intelligencer*, le *Woodstock Sentinel-Review*, le *Guelph Mercury*, le *Cambridge Reporter*, le *Mercure Reformateur*, le *Barrie Examiner*, le *Orillia Packet and Times*, le *Pembroke Observer*, le *Niagara Falls Review* et le *Welland Tribune*. Deux autres proviennent de la Saskatchewan, le *Prince Albert Herald* et le *Moose Jaw Times-Herald*.

L'an dernier, Thomson a mis la clé dans la porte de journaux dont la parution a été interrompue par une grève, à Courtenay sur l'île de Vancouver et à Oshawa, en Ontario.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3990
Allemagne (mark)	0,9759
Australie (dollar)	1,0241
Barbade (dollar)	0,7038
Belgique (franc)	0,04894
Bermudes (dollar)	1,3777
Brsil (real)	1,5079
Caribbes (dollar)	0,5196
Chine (renminbi)	0,1696
Espagne (peseta)	0,01164
États-Unis (dollar)	1,3546
Europe (ECU)	1,8459
France (franc)	0,2786
Grèce (drachme)	0,00644
Hong-Kong (dollar)	0,1805
Indonésie (rupiah)	0,000638
Italie (lire)	0,000868
Jamaïque (dollar)	0,0457
Japon (yen)	0,01614
Mexique (peso)	0,2712
Portugal (escudo)	0,0023
Portugal (dollar)	0,00970
Royaume-Uni (livre)	2,1470
Russie (rouble)	0,00027
Singapour (dollar)	1,0031
Suisse (franc)	1,2188
Taiwan (dollar)	0,0546
Venezuela (bolivar)	0,00810

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Notre engagement SAUVER DES VIES!
LA FONDATION DIANE HEBERT
Pour le don d'organes
(514) 965-0333

Bourse de Montréal

Pierre Vinet

Le président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, monsieur Gerald A. Lacoste, c.r., a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Pierre Vinet à titre de premier vice-président, Technologies de l'information de la Bourse de Montréal.

Monsieur Vinet était associé au sein du Groupe CGI depuis 1984 où il occupait le poste de vice-président au développement des solutions d'affaires. Il a également occupé plusieurs postes de haut niveau chez CGI, dont notamment celui de vice-président et directeur général des opérations internationales.

Pierre Vinet détient un baccalauréat et une maîtrise en informatique de l'Université de Montréal de même qu'un baccalauréat en droit de l'Université Laval. Il a siégé à plusieurs conseils d'administration dont ceux du Centre de recherche informatique de Montréal et de la Fédération de l'informatique du Québec. Il siège actuellement au Comité d'orientation du Centre de génie logiciel appliqué de Montréal.

ÉCONOMIE

L'action poursuit sa glissade

Air Canada garde le cap sur les profits malgré les pertes qui grossissent

GÉRARD BÉRUBÉ ET PRESSE CANADIENNE

S'expliquant mal la glissade continue du cours de l'action, le président du conseil d'Air Canada est revenu à la charge hier en confirmant le cap des 100 millions \$ de bénéfice net cette année et ce, malgré une aggravation de la perte au premier trimestre.

Convoquant les actionnaires du transporteur en assemblée annuelle, Hollis Harris a précisé que les résultats du premier trimestre clos le 31 mars 1995, influencés par la baisse du dollar canadien, ont dégagé une perte nette de 88 millions \$, ou de 74 cents par action. Il s'agit d'une détérioration par rapport à celle de 32 millions \$ (27 cents l'action) subie au premier trimestre de 1994. Il faut cependant noter que les données de 1994 englobent un gain non récurrent de 40 millions \$ réalisé sur des postes extraordinaires. Quant à la perte d'exploitation, elle est passée de 12 millions \$ à 7 millions \$ entre les deux trimestres de comparaison. «Il s'agit des meilleurs résultats d'exploitation pour un premier trimestre, traditionnellement déficitaire, depuis 1987», a insisté M. Harris, président du conseil, président et chef de la direction d'Air Canada.

A titre de comparaison, Canadien International annonçait la semaine dernière avoir subi une perte nette de 108,6 millions \$ au premier trimestre de 1995, comparativement à 67,4 millions \$ un an plus tôt. Cette déconvenue n'avait pourtant pas empêché le président de Canadien, Kevin Jenkins, de reconduire sa cible en laissant miroiter l'atteinte d'un profit de 50 millions \$ au terme de l'exercice en cours. On s'adonne à la surenchère chez Air Canada, Hollis Harris répétant hier qu'il s'en tenait à ses prévisions, à savoir qu'Air Canada devrait réaliser un bénéfice d'exploitation de 300 millions \$ cette année, et un bénéfice net de 100 millions \$.

«Les indicateurs clés du premier trimestre sont positifs et valident la stratégie d'expansion génératrice d'un chiffre d'affaires supérieur, que la société a adoptée, a-t-il précisé. Nous sommes particulièrement heureux du rendement en hausse malgré le nombre de nouveaux services encore au stade du démarrage.»

Malgré cet optimisme renouvelé, l'action d'Air Canada n'a pu interrompre sa glissade en Bourse. Hier encore, le titre perdait 25 cents en fermeture, l'action d'Air Canada se maintenant également dans la liste des titres les plus activement négociés sur le parquet de la Bourse de Montréal. Le recul d'hier gonfle à 23 % la contraction du cours depuis la valeur de 7,50 \$ l'action observée en mars, soit depuis la vente aux courtiers de 500 millions \$ d'actions non votantes et d'obligations, une affaire qui a finalement coûté quelque 33 millions \$ auxdits courtiers, ces derniers ayant absorbé les risques d'une prise ferme.

Mais selon M. Harris, cela n'aurait pas dû se passer ainsi. Le cours de l'action n'aurait pas dû tant dégringoler cette année, Air Canada ayant réalisé des profits de 129 millions \$ en 1994. «Il n'y a vraiment pas de raison», a-t-il plaidé devant 300 personnes réunies à Winnipeg. Il a expliqué l'émission de 500 millions \$, qui a porté les réserves de la compagnie à hauteur de 800 millions \$, comme une mesure préventive nécessaire.

Aussi Hollis Harris se dit convaincu d'avoir damé le pion à Canadien International qui, selon lui, aurait procédé à une émission publique une fois complétée la consolidation 20 pour 1 de ses actions, et que cette émission a précédé, sur le marché des valeurs, la privatisation milliardaire du Canadien National. «Il fallait le faire quand nous l'avons fait, au moment où nous récoltons enfin les fruits de nos efforts. Alors, je ne le regrette pas.»

Air Canada est maintenant bien placée pour bénéficier de la politique de libéralisation nord-américaine, les actionnaires aussi, prédit M. Harris: «Non seulement nous allons faire de l'argent, nos actions aussi vont monter.» Mais pas question de dividendes dans un avenir prévisible. «Nous avons maintenant à peine le musée hors de l'eau», a-t-il illustré, Air Canada sortant à peine d'un difficile séquence de déficits, soit 1 milliard \$ accumulé en cinq ans.

Le titre d'Air Canada devrait monter d'ici deux mois, ajoute M. Harris, quand il aura été inscrit à une des Bourses de New York; il est également prévu d'inscrire le titre à Londres.

Après l'échec des négociations sur le marché de l'auto

Washington déclenche un mécanisme de sanctions contre le Japon

Washington (AFP) — Les États-Unis ont déclenché un mécanisme de sanctions contre le Japon après l'échec des négociations sur l'ouverture du marché de l'automobile japonais et ont engagé contre Tokyo une procédure auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), a annoncé hier le représentant américain pour le commerce Mickey Kantor.

«Nous allons suivre les deux procédures», a-t-il souligné lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche.

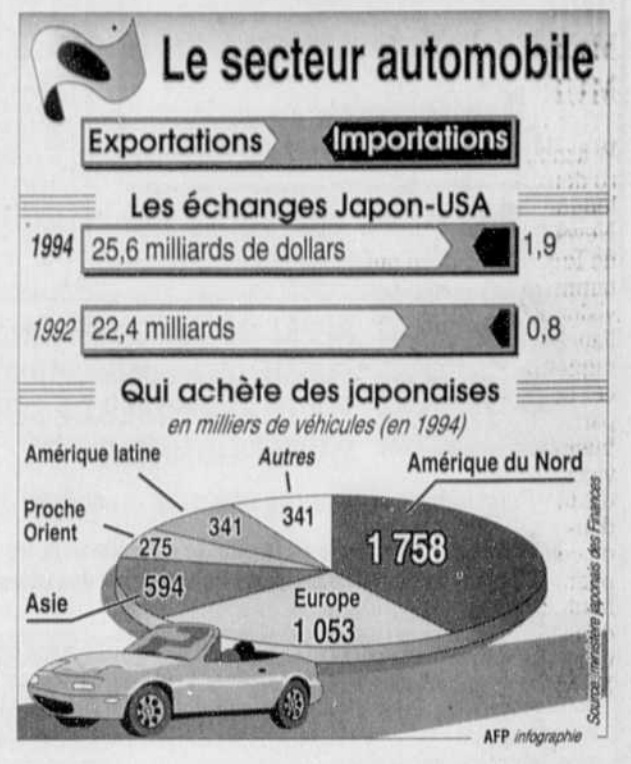
La liste des produits qui pourraient faire l'objet de sanctions sera «publiée au cours des prochains jours», aux termes de l'article 301 de la législation américaine, a précisé M. Kantor. Une fois la liste des produits publiée, il y aura une période de 30 jours permettant de faire des commentaires publics, a-t-il dit.

Le représentant pour le commerce a également indiqué que les États-Unis avaient déposé une demande préalable auprès du directeur général de l'OMC indiquant leur intention de recourir au mécanisme de règlement des différends de cette organisation pour des discriminations continues contre les produits américains sur le marché automobile et des composants automobiles sur le marché japonais.

«Le Japon continue à ne pas vouloir prendre les mesures nécessaires pour créer un réel accès à son marché et amener des résultats concrets dans un secteur dans lequel le Japon a un excédent commercial de 37 millions \$ US avec les États-Unis», a estimé M. Kantor.

Le représentant américain pour le commerce, tout en déclarant qu'il «ne s'attendait pas à une guerre commerciale», a souligné que les États-Unis faisaient face «à une situation très sérieuse».

«Nous allons résoudre ce problème et ouvrir les marchés japonais d'une façon ou d'une autre», a poursuivi M. Kantor. Selon lui, l'attitude japonaise a été pour les États-Unis «une source d'ennui et d'irritation au cours des trente dernières années».



Des actions en dommages financiers seront intentées

Les 250 copropriétaires du Dauphin sont libérés

GÉRARD BÉRUBÉ LE DEVOIR

Otages d'un contentieux entre le propriétaire «en défaut» et ses créanciers, les 250 personnes en voie de devenir copropriétaires d'unités dans l'édifice Le Dauphin sur le Parc pourront finalement aller de l'avant et compléter la transaction.

«Tous les promettants peuvent aller de l'avant. Les hypothèques enregistrées sur ces propriétés ont été retirées hier (mardi) soir», a souligné Jacques Giasson, propriétaire «en défaut» de l'édifice, qui occupe également les fonctions de président du conseil de Tembec. «Les deux parties s'entendent pour reprendre la vente. Le processus va se poursuivre, selon les offres actuelles», a renchéri Ken Cavanagh, du cabinet de relations publiques National, au nom de Samson Bélair-Deloitte et Touche.

Les 250 copropriétaires en devenir de l'édifice situé en face du parc

Lafontaine, rue Papineau à Montréal, se sont retrouvés bien malgré eux au cœur d'un litige entre Jacques Giasson et ses créanciers hypothécaires, la BNP et Natgen (Trust général). Le mois dernier, M. Giasson enregistrait à la surprise de tous une hypothèque de second rang sur les propriétés en voie d'être vendues, dans un geste visant à bloquer la vente finale afin de protéger ses intérêts dans l'édifice.

Un mandat de vente avait été confié, tant par Samson Bélair que par M. Giasson, au cabinet Thibault, Messier, Savard et associés, un mandat que la firme — qui appartient notamment à Serge Savard (directeur général du Canadien) — s'est empressée d'exécuter... en trois jours. «Nous leur avons confié un mandat de vente, oui, mais à un prix raisonnable, à une juste valeur marchande», a souligné M. Giasson.

«Vendre 250 unités en trois jours, dans un marché (immobilier) difficile, c'est pas normal», a-t-il ajouté. En

enregistrant les hypothèques, M. Giasson a agi selon l'avis de ses deux procureurs. «J'ai encore au-dessus de 10 millions \$ dans cet édifice. Thibault, Messier, Savard ont vendu à la valeur de l'hypothèque, très basse. Ces unités étaient hypothéquées à 40 %. Des studios ayant une valeur commerciale de 75 000 \$ ont été cédés pour 17 000 \$. Ce qui pouvait être vendu à 150 \$ du pied carré l'a été pour 50 \$. Au total, il restait pour 30 millions \$ de valeurs, cédées à rabais à 14 millions \$, soit l'équivalent de la créance.»

«Vente de feu»

Décriant ce qu'il a qualifié de «vente de feu», M. Giasson a inscrit ses hypothèques dans le but de forcer un dialogue. Il aura eu gain de cause. «Compte tenu (de ce) que 250 personnes étaient prises en otage, j'ai proposé aux créanciers soit de soumettre notre litige au jugement d'un arbitre, soit de déposer le produit net de la vente dans un compte en fidéicommis, le temps

d'obtenir un règlement du contentieux. Les créanciers ont retenu la deuxième option. En retour, j'ai radié les hypothèques. Ça ne règle pas le différend mais, au moins, les propriétés sont libérées», a expliqué M. Giasson. Il évalue que les ventes totales devraient dépasser les 14 millions \$, pour un produit net de 12 millions \$ une fois soustraits les frais et commissions (1 million \$) versées à Thibault, Messier, Savard.

Mais Jacques Giasson insiste: «Tous nos recours légaux sont là, demeurent en vigueur. En vendant les propriétés aux tiers alors qu'ils auraient pu facilement obtenir les deux tiers, ils m'ont créé un préjudice. Ils m'ont lésé d'une somme en ne recherchant qu'à couvrir uniquement leur créance.» M. Giasson entend déposer, dans les prochains jours, une action en dommages contre les créanciers (BNP et Natgen), Samson Bélair et Thibault, Messier, Savard, pour un préjudice qu'il chiffre à 10 millions \$ plus intérêts.

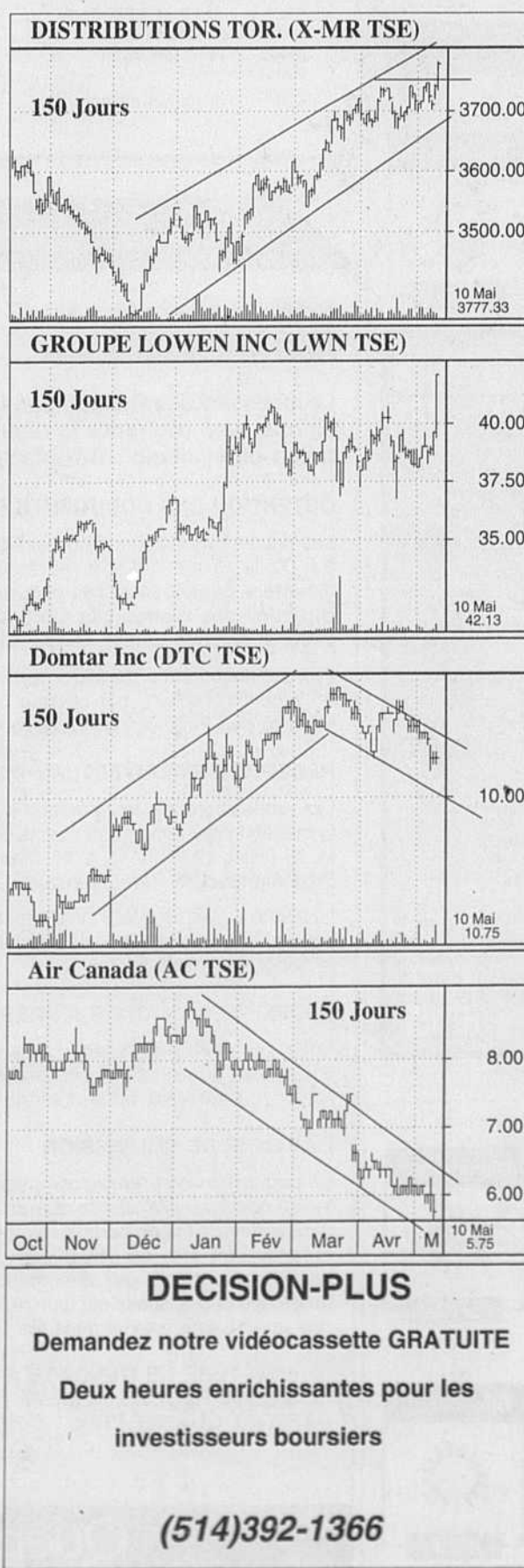
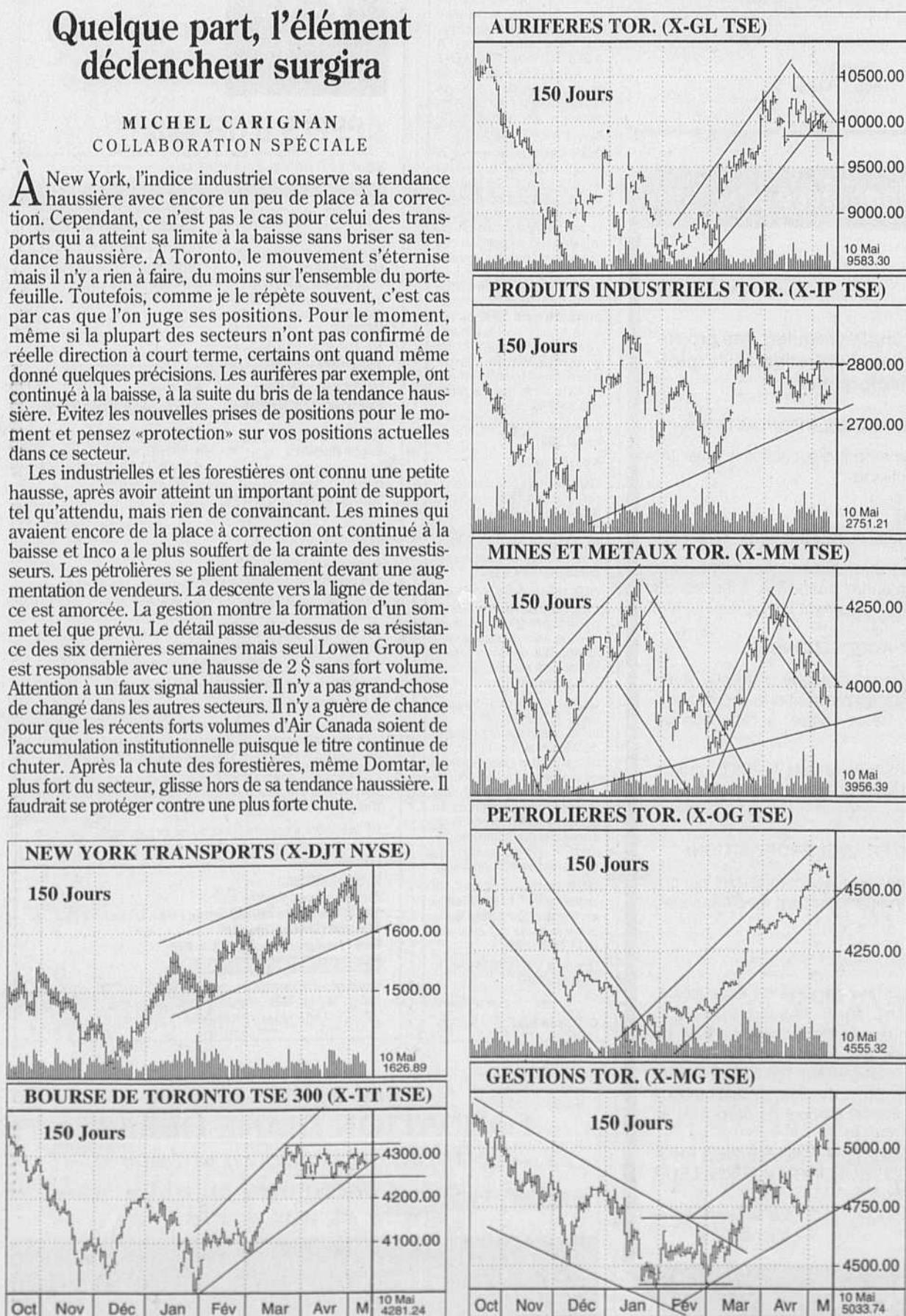
COUP D'ŒIL BOURSIER

Quelque part, l'élément déclencheur surgira

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

À New York, l'indice industriel conserve sa tendance haussière avec encore un peu de place à la correction. Cependant, ce n'est pas le cas pour celui des transports qui a atteint sa limite à la baisse sans briser sa tendance haussière. À Toronto, le mouvement s'éternise mais il n'y a rien à faire, du moins sur l'ensemble du portefeuille. Toutefois, comme je le répète souvent, c'est cas par cas que l'on juge ses positions. Pour le moment, même si la plupart des secteurs n'ont pas confirmé de réelle direction à court terme, certains ont quand même donné quelques précisions. Les aurifères par exemple, ont continué à la baisse, à la suite du bris de la tendance haussière. Évitez les nouvelles prises de positions pour le moment et pensez «protection» sur vos positions actuelles dans ce secteur.

Les industrielles et les forestières ont connu une petite hausse, après avoir atteint un important point de support, tel qu'attendu, mais rien de convaincant. Les mines qui avaient encore de la place à correction ont continué à la baisse et Inco a le plus souffert de la crainte des investisseurs. Les pétrolières se plient finalement devant une augmentation de vendeurs. La descente vers la ligne de tendance est amorcée. La gestion montre la formation d'un sommet tel que prévu. Le détail passe au-dessus de sa résistance des six dernières semaines mais seul Lowen Group en est responsable avec une hausse de 2 \$ sans fort volume. Attention à un faux signal haussier. Il n'y a pas grand-chose de changé dans les autres secteurs. Il n'y a guère de chance pour que les récents forts volumes d'Air Canada soient de l'accumulation institutionnelle puisque le titre continue de chuter. Après la chute des forestières, même Domtar, le plus fort du secteur, glisse hors de sa tendance haussière. Il faudrait se protéger contre une plus forte chute.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)		
BOURSE DE MONTRÉAL						
XXM:Indice du marché	10842	2101.79	+3.56	0.2		
XCB:Bancaire	2570	2576.34	+2.12	0.1		
XCO:Hydrocarbures	2527	1698.10	-10.56	-0.6		
XCM:Mines et métaux	4275	2605.28	-6.39	-0.2		
XCF:Produits forestiers	1463	2779.12	+15.19	0.5		
XCI:Bien d'Équipement	2769	2050.72	+1.38	0.1		
XCU:Services publics	1993	1956.97	-6.17	-0.3		
BOURSE DE TORONTO						
TSE 35	11496	226.51	-0.01	-0.0		
TSE 100	*	259.24	-0.02	-0.0		
TSE 200	*	260.69	-0.36	-0.1		
TSE 300	31530	4281.24	-1.37	-0.0		
Institutions financières	2409	3316.91	+2.93	0.1		
Mines et métaux	1776	3956.39	-10.74	-0.3		
Pétrolières	4260	4555.32	-40.19	-0.9		
Industrielles	5140	2751.21	+0.12	0.0		
Aurifères	3233	9583.30	-70.26	-0.7		
Pâtes et papiers	4437	4466.21	+50.07	1.1		
Consommation	2003	6513.45	+6.03	0.1		
Immobilières	647	1750.56	-26.10	-1.5		
Transport	2576	4952.66	-52.05	-1.0		
Pipelines	576	3919.23	+16.84	0.4		
Services publics	1132	3351.72	+4.68	0.1		
Communications	1700	8046.61	+58.01	0.7		
Ventes au détail	833	3777.33	+37.29	1.0		
Sociétés de gestion	801	5033.74	+32.99	0.7		
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	23206	789.09	-1.94	-0.2		
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	39285	4404.62	+13.84	0.3		
20 Transports	4590	1626.89	-0.94	-0.1		
15 Services publics	4139	197.01	-0.33	-0.2		
65 Dow Jones Composé	48016	1440.32	+1.96	0.1		
Composite NYSE	*	282.41	+0.67	0.2		
Indice AMEX	*	463.82	+1.88	0.4		
S&P 500	*	524.36	+0.80	0.2		
NASDAQ	*	847.62	-0.55	-0.1		
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
HARROWSTON INC A	2293	2.85	2.70	2.85	+0.14	5.2
TRIUMPH ENERGY A	2086	0.25	0.21	0.24	-	-
PWA CP	1771	0.39	0.37	0.38	-	-
GRAPHIMAX INC	1726	0.03	0.02	0.03	+0.01	50.0
METHANEX CP	1327	13.63	12.75	12.75	-0.75	-5.6
CANFOR CP	1247	14.50	13.88	14.13	+0.38	2.8
MDC CORP SV A	1230	2.65	2.55	2.65	+0.10	3.9
ABITIBI-PRICE I	979	14.00	13.75	14.00	+0.13	0.9
LABATT JOHN LTD	910	21.63	20.75	20.75	-0.75	-3.5
TFH INTL INC	898	0.17	0.10	0.17	+0.05	41.7
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
AIR CANADA	811	6.00	5.63	5.75	-0.25	-4.2
JANNOCK LTD	515	15.75	15.63	15.75	+0.13	0.8
CAE INC	404	8.88	8.50	8.88	+0.38	4.5
NOVA CP	359	12.38	12.13	12.13	-0.13	-1.1
TECK CP B	305	24.50	24.25	24.25	-0.13	-0.5
ALCAN ALUM LTD	287	37.13	36.75	37.13	+0.13	0.4
CARA OPERATIONS A	285	3.95	3.95	3.95	-	-
CDN OCCIDENTAL	268	41.75	41.13	41.13	-0.50	-1.2
DOMTAR INC	262	10.88	10.63	10.75	+0.13	1.2
MAGNA INTL INC A	259	47.25	44.50	46.75	+2.25	5.1

DECISION-PLUS
Demandez notre vidéocassette GRATUITE
Deux heures enrichissantes pour les investisseurs boursiers
(514)392-1366

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIELLE, COUR PROVINCIALE, NO. 705-27-010574-918, - BREF D'EXECUTION - LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -vs- LEVERT EUGENE LAFLECHE, Partie défenderesse, Le 23ème jour de mai 1995, à 11h00, au 381, LEVERT, LAVALTRIE, Qc district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEVERT EUGENE LAFLECHE, saisi en cette cause, consistant en: 1 Camaro de couleur noire, 2 portes, toit ouvrant, série #1G1AP97H5CN101977 et acc. CONDITION: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JULIE HUOT, huissier du district de Joliette, (514)654-6511, GAUCHER, TESSIER & ASSOCIES, HUISSIERS, 264 rue De Boisbriand, Repentigny, Qc, J6A 8A1.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIELLE, COUR DU QUÉBEC, NO. 705-32-000201-944, Me ALAIN MANSEAU & AL, PARTIE

DEMANDERESSE -VS- RICHARD BERNIER, PARTIE DEFENDERESSE, AVIS LEGAL, Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisi en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION, Le 23 mai 1995, à 10h00, au no. 56, BELLEROSSE, CONDO #322, à LAVAL. Lesdits biens consistant en: 1. Téléviseur Toshiba 32" environ; 1 lecteur disques compacts Denon; 1 lecteur cassette Onkyo; 1 radio AM/FM Onkyo; 1 amplificateur McIntosh; 1 vidéo VHS Mitsubishi; 2 colonnes Infinity. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. MARTIN THEROUX, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS., HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette (Québec) J6E 3Z9 Tél: 759-5558, Fax: 759-6235, Joliette ce 9 mai 1995.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE, PONT-CLAUDE, NO. 3386-79421, LA VILLE DE MONTREAL, Saisissant, -vs- MARSHALL WILLIAM, Saisi, Le 25 mai 1995, à 10h00, AU DOMICILE du saisi, au 106, RUE CEDARCREST, en la ville de DOLLARD DES ORMEAUX, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du saisi, saisi en cette cause, consistant en: Véhicule Chevrolet Camaro noir, #WDS 977; paires de skis Atomic à Rossignol jaunes et acc; radio portable Sanyo; classeur noir, ordinateur Compact; imprimante Toshiba beige; pupitre brun; compresseur Webster London et acc.; TV G.E.; micro-onde Sanyo, ETC., Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 9 mai 1995. DANY LEVESQUE, H.J. District de Montréal, ETUDE VALLEJARD ET ASSOCIES, 987-7863.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-00019-951, Me MICHEL TERREAU, AVOCAT, Partie demanderesse, PHILIPPE MASSON, Partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 24 mai 1995, à 10h00, au 18, DE LA FORGE, #2, ST-EUSTACHE, DISTRICT DE TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PHILIPPE MASSON, saisi en cette cause, soit: Pontiac Grand Prix, 1985, imm. YDT 109. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. DANY TREMBLAY, huissier de justice, ETUDE: PHILIPPE & ASS., HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7P 2P5, (514)491-7575, St-Eustache, ce 09 mai 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPERIEURE, NO. 700-05-001960-941, LE SOUS-MINISTRE DU REVENU

DU QUÉBEC, Partie demanderesse, PIERRE YVES BLAIS ET SIMONE MORISSETTE "TAPIS G. BLAIS & FILS", Partie défenderesse, PRENEZ AVIS que le 24 mai 1995, à 10h00, au 11, PROVIDENCE, LACHUTE, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE YVES BLAIS ET SIMONE MORISSETTE "TAPIS G. BLAIS & FILS", saisi en cette cause, soit: Econoline Ford 1989, 19m, F087644, accessoires et ameublement de bureau, tuites, tapis, ETC., CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. DANY TREMBLAY, huissier de justice, ETUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS., HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7P 2P5, (514)491-7575, St-Eustache, ce 09 mai 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIELLE, COUR PETITES CREANCES, NO. 705-32-260-940, - BREF D'EXECUTION - RICHARDSON LISON, Partie demanderesse, -vs- GAGNON JACQUES, Partie défenderesse, Le 23ème jour de mai 1995, à 10h00 au 2888, STE-MARIE, MASCOUCHE, Qc district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAGNON JACQUES, saisi en cette cause, consistant en: 1 Camion Dodge Ram, 250, FA44441, série #2B7HB2LY8K355190 couleur blanche; 1 remorque rouge immaculée RB93201. CONDITION: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: ISABELLE LAFFRENIERE, huissier du district de Joliette, (514)654-6511, GAUCHER, TESSIER & ASSOCIES, HUISSIERS, 264 rue De Boisbriand, Repentigny, Qc, J6A 8A1.

Avis de clôture d'inventaire des biens Re: Succession Joan Jane O'Shea, décédée le 17 mars 1995, résidant à Montréal. L'inventaire peut être consulté au Montréal Trust, 1800 avenue McGill College, 4e étage, Montréal, Qc, H3A 3K9, Montréal, le 9 mai 1995.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIELLE, COUR SUPERIEURE, NO. 505-04-000462-952, GREFFIER ADJOINT SARAT KEO, Partie demanderesse AN ROS, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à AN ROS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier

Est, à Longueuil, (Québec), dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir, soit le 14 juin 1995, en salle 1.17. Une copie de la requête en annulation des droits de sortie a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse. Lieu: Longueuil Date: 24 avril 1995 ELIZABETH S. GOBEILLE, Greffier adjoint. MES LAMARRE LAPIERRE NICUJETTE & DESLIÈRES 192, rue St-Jean, #100 Longueuil, Qc.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. (505)-04-000-546-952, COUR SUPERIEURE PRESENT LISETTE TRUDEAU, Partie demanderesse GAETAN BELAIR, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à GAETAN BELAIR, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, (Québec), salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse. Lieu: Longueuil Date: 24 avril 1995 ELIZABETH S. GOBEILLE, Greffier adjoint. MES LAMARRE LAPIERRE & ASS., 192, rue St-Jean, #100 Longueuil, Qc, J4H 3K5

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 715-02-000107-952, COUR DU QUÉBEC (Chambre Civile) PRÉSENTE: CÉLINE LETENDRE GREFFIERE ADJOINTE LORTIE & MARTIN LTÉE, Partie demanderesse YVAN ALLY, Greffier de la Cour Supérieure. MOISAN LASALLE & ASSOCIES a/s Me Marie-Christine Kirouack, avocate 450, Sherbrooke est, bureau 809 Montréal (Québec) H2L 1J8 Tel: (514) 844-3077 Fax: (514) 844-1011 PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE. Prenez avis que JEAN RICHARD, sans emploi, domicilié et demeurant

au 30 rue Villaray, #1, à Montréal, présentera une demande au directeur de l'état civil pour changer son nom en celui de JOHN RICHARD. Montréal, le 8 mai 1995 THIBAUT GENDRON SOUMÉILLANT & BARDELLI Procureurs de Jean Richard.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. 505-12-014647-955, COUR SUPERIEURE PRESENT LISETTE TRUDEAU, Partie demanderesse GAETAN BELAIR, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à GAETAN BELAIR, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, (Québec), salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration et bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de BERT FRIEDMAN. Lieu: Montréal Date: Ce 03 mai 1995 DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. 505-04-000534-958, COUR SUPERIEURE PRESENT SARA MILLER, résidant et domiciliée au 3740, rue Manco #2, St-Hubert, Qc, J4T 2J9, district de Longueuil. Partie requérante YVES BODREAULT, adresse inconnue Partie intimée ASSIGNATION ORDRE est donné à YVES BODREAULT, de comparaître au greffe de cette Cour situé Palais de Justice de Longueuil, au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire présentable le 21 juin 1995 a été remise au greffe à l'intention de YVES BODREAULT. Lieu: Longueuil Date: 05 mai 1995 YOLANDE GAUDETTE, S.A.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. 505-05-000380-953, NO. 505-18-000019-950, COUR SUPERIEURE PRESENT CLAUDE HAMEL -et- PATRICIA ST-AMOUR, Demandeurs-REQUÉRANTS -vs- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GESCOM -et- PIERRE QUINTAL, Défendeurs conjoints et solidaires -et- RAYMOND BLONDIN, Défendeur conjoint et solidaire -INTIMÉ -et- ANDRÉE CHAYER, Mise-en-cause -et- L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DOITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY, Mis-en-cause -et- QUALIFIÉ ASSIGNATION ORDRE est donné à RAYMOND BLONDIN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, Québec, J4M 2J6, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de RAYMOND BLONDIN. Lieu: Longueuil Date: 27 avril 1995 YOLANDE GAUDETTE, Greffier spécial.

AVIS PUBLIC RÉSULTATS DU REGISTRE ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 1310-28 AVIS PUBLIC est donné par la présente aux RESIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et À QUI DE DROIT: QUE lors de sa séance générale tenue le 18 avril 1995, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a ADOPTÉ le RÈGLEMENT N° 1310-28 modifiant le règlement de zonage n° 1310 qui a pour objet de prescrire les normes relatives aux antennes; QUE conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. chapitre E-2.2), la soussignée a mis un (1) registre à la disposition des personnes habiles à voter avant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de Ville Mont-Royal mercredi, 26 avril 1995 de 9 h à 19 h pour qu'elles inscrivent leur demande de tenue d'un scrutin référendaire sur le règlement n° 1310-28 et que les résultats sont les suivants: Nombre requis de signatures: 500 Nombre reçu: 0 QUE le nombre de signatures dans ledit registre étant inférieur au nombre requis, le règlement n° 1310-28 est par conséquent réputé être approuvé conformément à la loi; QUE le certificat de la greffière à cet effet a été lu publiquement le 26 avril 1995 et sera déposé devant le conseil de Ville Mont-Royal à sa séance générale du 15 mai 1995; QU'en vertu des dispositions du Règlement n° 113 de la Communauté urbaine de Montréal, le Règlement n° 1310-28 ci-haut mentionné n'a pas eu à être soumis à la Communauté urbaine aux fins de l'examen de sa conformité aux objectifs de son schéma d'aménagement et des dispositions du document complémentaire; QUE par conséquent, le règlement n° 1310-28 entre en vigueur à la date de la publication de cet avis, soit le 11 mai 1995. Donné à Ville Mont-Royal le 11 mai 1995. La greffière, C. Josée Katz, o.m.a./CMC

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-05-004580-955, COUR SUPERIEURE PRESENT GREFFIER ADJOINT BANK OF BOSTON CANADA, Partie demanderesse BERT FRIEDMAN, d'adresse inconnue Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à BERT FRIEDMAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration et bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de BERT FRIEDMAN. Lieu: Montréal Date: Ce 03 mai 1995 DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. 505-04-000534-958, COUR SUPERIEURE PRESENT SARA MILLER, résidant et domiciliée au 3740, rue Manco #2, St-Hubert, Qc, J4T 2J9, district de Longueuil. Partie requérante YVES BODREAULT, adresse inconnue Partie intimée ASSIGNATION ORDRE est donné à YVES BODREAULT, de comparaître au greffe de cette Cour situé Palais de Justice de Longueuil, au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, salle RC-31, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire présentable le 21 juin 1995 a été remise au greffe à l'intention de YVES BODREAULT. Lieu: Longueuil Date: 05 mai 1995 YOLANDE GAUDETTE, S.A.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-12-223638-952, COUR SUPERIEURE PRESENT GREFFIER ADJOINT LOUISE LAMONTAGNE, Partie demanderesse EDGARDO SABLE, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à EDGARDO SABLE, de comparaître au greffe de cette Cour, au Palais de Justice de Montréal, 1st, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de LA DÉCLARATION EN DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de EDGARDO SABLE. Lieu: Montréal Date: Ter mai 1995 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-12-223833-959, COUR SUPERIEURE (Chambre de la famille) (Divorces) PRESENT GREFFIER ADJOINT MARIQUITA TELLO ALEGRIA, Partie demanderesse CESAR DANIEL MAYORGA GONZALES, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à CESAR DANIEL MAYORGA GONZALES, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CESAR DANIEL MAYORGA GONZALES. Lieu: Montréal Date: Ce 09 mai 1995 MICHEL MARTIN, G.A.

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou cheque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-12-223638-952, COUR SUPERIEURE PRESENT GREFFIER ADJOINT LOUISE LAMONTAGNE, Partie demanderesse EDGARDO SABLE, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à EDGARDO SABLE, de comparaître au greffe de cette Cour, au Palais de Justice de Montréal, 1st, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de LA DÉCLARATION EN DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de EDGARDO SABLE. Lieu: Montréal Date: Ter mai 1995 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-12-223833-959, COUR SUPERIEURE (Chambre de la famille) (Divorces) PRESENT GREFFIER ADJOINT MARIQUITA TELLO ALEGRIA, Partie demanderesse CESAR DANIEL MAYORGA GONZALES, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à CESAR DANIEL MAYORGA GONZALES, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CESAR DANIEL MAYORGA GONZALES. Lieu: Montréal Date: Ce 09 mai 1995 MICHEL MARTIN, G.A.



APPEL DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT PUBLIC (Pré-qualification) POUR LES FIRMES DE SERVICES PROFESSIONNELS

Pour 14 heures, heure de Montréal, le vendredi 26 mai 1995

Surveillance et contrôle de la qualité en usine pour les domaines du matériel de transport, du bois traité et des vêtements

Admissibilité: Seules les firmes qui ont un minimum de cinq ans d'expertise en surveillance et contrôle de la qualité en usine, qui sont capables de présenter une équipe de réalisations avec expérience dans le(s) domaine(s) pré-cité(s) et qui auront un système qualité conforme à la norme ISO 9002:1994 pour le 1er juillet 1996 sont admises à présenter leur candidature.

Les intéressés à se pré-qualifier doivent se procurer le document d'appel d'intérêt du lundi au vendredi de 8 à 16 heures à l'adresse ci-dessous par courrier ou en faisant une demande écrite par télécopieur.

Bureau de réception des soumissions

800, boul. de Maisonneuve est, 2e étage, bureau 2-007 Montréal (Québec) H2L 4M8 Télécopieur: (514) 840-3834

Pour renseignements Téléphone: (514) 840-4308

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée (C11) Dérogation à l'interdiction de convertir

Conformément au règlement cité ci-dessus, le Conseil de la Ville de Montréal, à son assemblée fixée au 19 juin 1995, à l'Hôtel de Ville, étudiera les demandes de dérogation à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divisée, relatives aux immeubles suivants: 1971-1973-1977-1979-1981 Favard 8445-5447 Duquette 2300-2302-2304 St-Jacques ouest 4223-4225-4227 rue Chambord

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes en faisant parvenir au greffier les commen-

taires écrits qu'elle désire faire valoir, en complétant et signant le formulaire fourni par la Ville à cet effet.

Ces commentaires doivent être reçus au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, H2Y 1C6, au plus tard le lundi 22 mai 1995.

Le formulaire est disponible dans les bureaux Accès Montréal. Pour information, veuillez vous adresser au Service de l'Habitation (872-0551).

Montréal, le 9 mai 1995 Le greffier Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Usage conditionnel

AVIS PUBLIC est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 31 mai 1995 à 10 h, sera saisi des demandes suivantes d'autorisation pour l'exercice d'un usage conditionnel, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1):

1.- Propriété sise aux 4997-99 et 5001-03, avenue Victoria.

Cette autorisation permettrait l'utilisation à des fins de maison de retraite du bâtiment situé aux 4997-99 et 5001-03, avenue Victoria.

2.- Propriété sise en bordure de la rue Metcalfe, entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine (lots 1423-6, 1423-7 et 1423-8) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine).

Cette autorisation permettrait

l'installation d'une enseigne publicitaire sur un emplacement situé en bordure de la rue Metcalfe, entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine.

3.- Propriété sise aux 6835 à 6839, rue Sherbrooke Est.

Cette autorisation permettrait l'occupation à des fins de restaurant, du 4e étage du bâtiment portant les numéros 6835 à 6839, rue Sherbrooke Est.

Conformément au règlement ci-dessus, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 23 mai 1995, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal H2Y 1C6.

Montréal, le 9 mai 1995 Le greffier, Léon Laberge

Appel de propositions avec prix

Gouvernement du Québec Ministère des Ressources naturelles

Le ministère des Ressources naturelles requiert des propositions avec prix pour la réalisation, l'entretien et l'exploitation du système d'inventaire écoforestier.

OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL DE PROPOSITIONS

Les documents d'appel de propositions seront disponibles à partir de 9 h 00, le 11 mai 1995, à l'adresse suivante :

Ministère des Ressources naturelles Direction des ressources matérielles 5700, 4e Avenue Ouest, B-409, Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Prix des documents : 51 \$ (non remboursable). Ce montant est payable en argent comptant, par chèque ou mandat postal fait à l'ordre du Ministre des Finances du Québec ou par virement bancaire.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention prévue aux documents d'appel de propositions, au plus tard le 25 juillet 1995, à 15 h 00 heures, heure locale, à l'attention de madame Martine Paré Toussaint.

L'ouverture des propositions s'effectuera dans la salle A-205 du même édifice. Elle sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des propositions.

FOURNISSEURS ADMIS À PRÉSENTER UNE PROPOSITION

Seuls sont admis à présenter une proposition les fournisseurs qui ont à la fois les qualifications requises et un établissement au Québec, au Nouveau-Brunswick ou en Ontario.

GARANTIE DE SOUMISSION

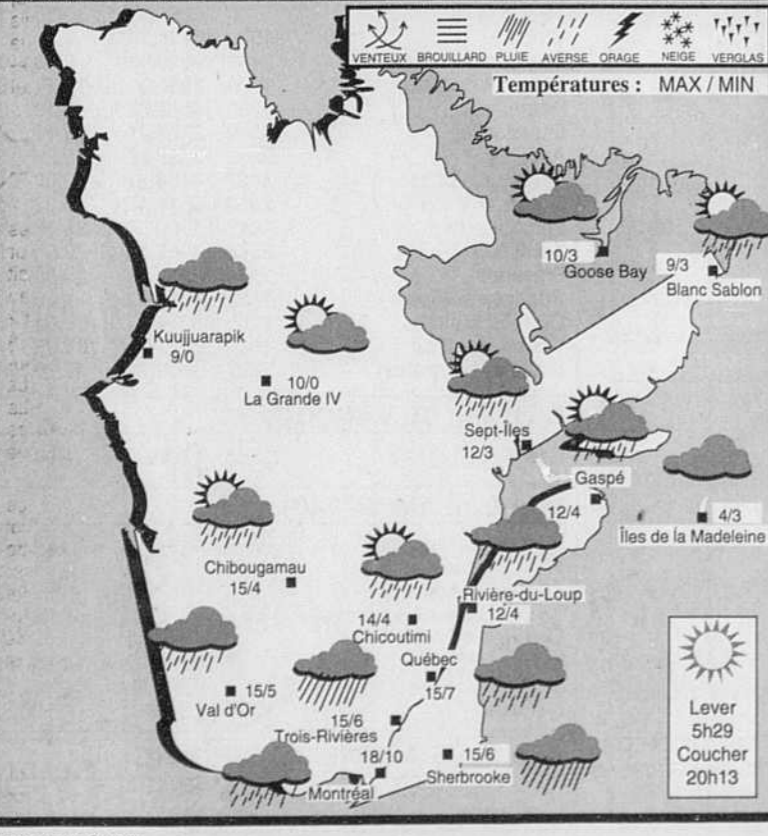
La proposition doit être accompagnée d'une garantie de soumission, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours suivant l'heure et la date limites fixées pour la réception des propositions avec prix. La garantie doit être de 760 000 \$, si elle est fournie sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à le faire ou de 380 000 \$, si elle est fournie sous forme de chèque visé ou sous une autre forme prévue dans les documents d'appel de propositions.

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER AUCUNE DES PROPOSITIONS REÇUES, NI MÊME CELLE QUI OFFRE LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX.

Le sous-ministre, Michel Clair

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal



Prévision à long terme pour Québec



Prévision à long terme pour OTTAWA



APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure de Montréal

GMB 51468.A le mardi 23 mai 1995

Région Maisonneuve TRAITEMENT CHIMIQUE ET MÉCANIQUE DE LA VÉGÉTATION DANS LES EMPRISES DE LIGNES DE TRANSPORT DU SECTEUR MIRABEL

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Envergure: 1 100 000 \$

*EHV.54574.A le mardi 30 mai 1995

Région Richelieu CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS DE LA RÉGION RICHELIEU

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Envergure: 1 500 000 \$

DMG.50255.Y le lundi 29 mai 1995

FOURNITURE ET LIVRAISON DE 5000 BLOCS D'ESSAI COMPLETS AVEC COUVERCLE

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

ATP.50024.F le mardi 6 juin 1995

FOURNITURE DE 2 CARROSSERIES GLISSIÈRES POUR CONTENEURS

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) ou de propositions est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Garantie de soumission: 10 % du montant total

Prix du d.a.o.: 25 \$

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres ou de propositions.

Le document d'appel d'offres ou de propositions peut être consulté et obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est, 2e étage, bureau 2-007, Montréal (Québec) H2L 4M8

Pour renseignements: (514) 840-4903

*AVIS IMPORTANT (EHV.54574.A).

La séance d'information sera tenue le 23 mai 1995 à 9 h 00 à la salle 1.187 au 4825, avenue Pinard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7L1. Cette séance est obligatoire pour soumissionner.

Faire un don à la FONDATION DIANE HÉBERT offrira une meilleure chance de survie aux personnes en attente de greffe et aux greffés.

Faites parvenir votre don dès aujourd'hui à La Fondation Diane Hébert CP 95025, Lorraine, Qc, J6Z 4P1 Téléphone: (514) 965-0333

LES SPORTS

LE DEVOIR

Tour d'Italie

Rominger dans la course rose

Paris (AFP) — Tony Rominger renouera samedi avec le Giro, six ans après l'avoir quitté discrètement, le 2 juin 1989, dans le brouillard et le froid des Dolomites.

En six ans, le champion suisse est devenu numéro un mondial au classement international. Il détient le record de l'heure (55,291 km) et possède le plus beau palmarès des coureurs en activité en compagnie de l'Espagnol Miguel Indurain. Il semble avoir encore progressé par rapport à la saison passée et endosse logiquement la responsabilité de favori avant le départ de Pèrouse (Ombrie), samedi prochain.

En 1989, les premiers rôles du Giro s'appelaient Laurent Fignon, lauréat de la course rose cette année-là, Lech Piasecki, le Polonais qui dominait les contre-la-montre, ou encore Luis Herrera, le grimpeur colombien vainqueur de l'étape de montagne fatale à Rominger. Tous trois ont pris leur retraite mais Rominger, maintenant âgé de 34 ans, est toujours là. Plus fort, beaucoup plus fort que ses adversaires le supposait à l'époque.

Le Suisse, qui faisait carrière dans une équipe italienne, était alors considéré comme un coureur de qualité, efficace dans la montagne et les contre-la-montre, mais au registre limité aux courses d'une semaine. Il venait de gagner Tirreno-Adriatico mais était jugé trop fragile pour les exigences d'un grand tour.

C'est en 1992, la trentaine passée, qu'il allait contredire ces prévisions trop pessimistes en enlevant la Vuelta.

Depuis lors, Rominger a remporté le Tour d'Espagne à deux autres reprises et a toujours respecté ses programmations. Il a hérité de surnoms aussi évocateurs que le «métronome» ou encore «l'horloge suisse». Mais il a connu le plus sévère des coups d'arrêt dans le Tour de France 1994, quand il fut dominé par Indurain et abandonna après la mi-course.

Grand Prix d'Espagne

Damon Hill, de l'ombre à la lumière

Barcelone (AFP) — Damon Hill (Williams-Renault) est aujourd'hui incontournable. Au départ de chaque épreuve du Championnat du monde de formule 1, le pilote britannique est cité comme un vainqueur potentiel. Ce sera encore le cas cette fin de semaine sur le circuit de Catalunya près de Barcelone au Grand Prix d'Espagne.

En tête dans la course au titre, vainqueur des deux derniers GP, le pilote britannique présente aujourd'hui tous les atouts pour répondre à cette gloire naissante. Et même pour envisager le couronnement suprême en fin de saison. «Je dispose d'une voiture exceptionnelle, d'un fabuleux moteur et de l'expérience de l'an dernier», n'hésite d'ailleurs pas à déclarer Hill.

Le pilote est en effet passé de l'ombre du statut de pilote-essayeur, puis de fidèle lieutenant de champions d'exception (Alain Prost et Ayrton Senna), à la lumière des «premiers rôles» en moins d'un an. Irrésistible ascension

entamée le 29 mai dernier à... Barcelone.

Le Grand Prix d'Espagne marque un anniversaire «spécial» et important pour lui. C'est sur le tracé catalan que le Britannique a véritablement entamé son arrivée au premier plan. Quand, au lendemain du cauchemar d'Imola et d'un nouveau Grand Prix chaotique à Monaco, il s'est imposé en terre catalane, redonnant espoir à toute l'équipe Williams-Renault, déstabilisée après la disparition du Brésilien Ayrton Senna, le 1^{er} mai.

Dès lors, Hill affirma peu à peu ses qualités pour démontrer qu'il valait mieux que son étiquette de «second couteau». Qu'il pouvait être le leader que Frank Williams, Renault et les commanditaires, Rothmans et Elf, cherchaient pour succéder à «Magio» Senna. Mais le pilote britannique ne parvint véritablement à ses fins que lors des deux ultimes rendez-vous de 1994, au Japon et en Australie.

EN BREF

HAMILTON INTÉRESSÉ...

Un groupe, qui tente d'attirer une équipe de la LNH à Hamilton, offrira 65 millions \$ à Barry Shenkarow afin d'acquiescer les Jets de Winnipeg. La ville de Hamilton et le Copps Coliseum dépenseraient 30 millions \$ afin de rénover l'amphithéâtre et y ajouter 114 loges corporatives.

... MINNESOTA AUSSI

Une proposition visant à faire l'achat des Jets de Winnipeg et à les déménager aux États-Unis pourrait être présentée aujourd'hui. Deux groupes de Minneapolis cherchent à transférer l'équipe au Minnesota.

WILLIAMS À TORONTO

Les organisateurs des Internationaux du Canada ont accordé un laissez-passer à la jeune Américaine de 14 ans, Venus Williams. Williams est considérée comme un des plus beaux espoirs du tennis américain.

LAMORIELLO MAGASINE

Le président des Devils du New Jersey, Lou Lamoriello, aurait visité le site de construction d'un nouvel aréna à Nashville, attirant les rumeurs de déménagement des Devils dans cette ville du Tennessee.

CLARK À L'AMENDE

La LNH a imposé des amendes de 1000 \$ à Wendell Clark, des Nordiques de Québec, et Sheldon Kennedy, des Flames de Calgary, relativement à des incidents survenus lors des présentes séries.

APPUI DE CHRÉTIEN

Le premier ministre Jean Chrétien a apporté hier son appui à la candidature de Québec, pour l'octroi des JO d'hiver de 2002. Arrivant de Moscou, M. Chrétien a rencontré à Paris Juan Antonio Samaranch, président du CIO, auprès de qui il a fait valoir le dossier de Québec.

ÉCURIE QUÉBÉCOISE

Un homme d'affaires de la région de Montréal, Robert Roy, a annoncé hier la création de la première écurie toute québécoise de Formule atlantique. Roy a fait l'acquisition de deux voitures Raven, qui participeront à quatre des cinq épreuves de la série Atlantique disputées au Canada. L'équipe participera aux deux épreuves de Trois-Rivières ainsi qu'à celles de Montréal et Toronto. Il est également possible qu'elle engage ses voitures lors de l'épreuve de Vancouver.

PIERCE VICTORIEUSE

Mary Pierce a partiellement chassé les doutes persistants sur sa forme en balayant la Canadienne Sonya Jeyaseelan 6-1 6-2 dès son entrée en lice aux Internationaux d'Italie. La Française, victime d'une infection rénale la semaine passée, n'est restée qu'une petite heure sur le court, temps suffisant pour qu'elle assène ses dévastateurs coups gagnants.

HOCKEY

ÉLIMINATOIRES

(Quarts-de-finales au meilleur de sept matchs)

Samedi
Rangers 4 Québec 5
Washington 5 Pittsburgh 4

Dimanche
Buffalo 3 Philadelphie 4
New Jersey 5 Boston 0
Dallas 3 Detroit 4
San Jose 5 Calgary 4
Vancouver 1 St. Louis 2
Toronto 5 Chicago 3

Lundi
Rangers 8 Québec 3
(La série est égale 1-1)
Buffalo 1 Philadelphie 3
(Philadelphie mène 2-0)
Washington 3 Pittsburgh 5
(La série est égale 1-1)
New Jersey 3 Boston 0
(New Jersey mène la série 2-0)

Mardi
Dallas 1 Detroit 4
(Detroit mène 2-0)
San Jose 5 Calgary 4 (P)

(San Jose mène la série 2-0)

Vancouver 5 St. Louis 3
(La série est égale 1-1)
Toronto 3 Chicago 0
(Toronto mène 2-0)

Hier
Québec à New York
Philadelphie à Buffalo
Pittsburgh à Washington
Boston à New Jersey

Ce soir
Detroit à Dallas
Calgary à San Jose
St. Louis à Vancouver
Chicago à Toronto

Demain
Québec à New York
Philadelphie à Buffalo
Pittsburgh à Washington
Boston à New Jersey

Samedi
Calgary à San Jose
St. Louis à Vancouver
Chicago à Toronto

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Mardi
Cincinnati 9 Floride 1
Montréal 3 Philadelphie 8
Houston 13 Pittsburgh 6
Atlanta 3 New York 2
Chicago 3 St. Louis 0
SF 6 Colorado 10
LA 2 San Diego 9

Hier
Los Angeles à San Diego
Cincinnati en Floride
Montréal à Philadelphie
Houston à Pittsburgh
Atlanta à New York
Chicago à St. Louis
SF au Colorado

Ce soir
Montréal (Perez 0-0) à Philadelphie (Mims 1-0), 13h05
Houston (Swindell 0-0) à Pittsburgh (Neagle 0-1), 15h05
SF (Mullholland 1-1) à Colorado (Acevedo 0-1), 15h05
Cincinnati (Schorek 0-2) à Florida (Weathers 0-0), 19h05
Atlanta (Smoltz 1-1) à New York (Jones 1-1), 19h40

LIGUE AMÉRICAINNE

Mardi
KC 0 Cleveland 10
Baltimore 3 Boston 4
New York 6 Toronto 9
Minnesota 1 Chicago 6
Detroit 2 Milwaukee 2 (piu)
Seattle 5 Oakland 7
Texas 2 California 3

Hier
Kansas City à Cleveland
Baltimore à Boston
New York à Toronto
Minnesota à Chicago
Detroit à Milwaukee
Seattle à Oakland
Texas en California

Aujourd'hui
Detroit (Bergman 0-2) at Milwaukee (Wegman 0-2), 13h35
Seattle (Wells 0-2) at Oakland (Harkey 0-1), 15h15
Texas (Rogers 1-2) at California (Springer 0-0), 16h05
Baltimore (Brown 2-0) at Boston (Sele 2-0), 19h05
New York (Key 1-0) at Toronto (Leiter 1-1), 19h35

(Parties d'hier non comprises)

Section Est				Section Ouest			
G	P	Moy.	Diff.	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	9	3	.750	Boston	8	4	.667
Atlanta	7	5	.583	New York	7	5	.583
Montréal	7	6	.538	Toronto	7	5	.583
New York	4	8	.333	Baltimore	5	7	.417
Floride	3	9	.250	Detroit	3	8	.273
Section Centrale				Section Centrale			
Chicago	8	4	.667	Milwaukee	8	3	.727
Houston	8	5	.615	Cleveland	8	4	.667
St. Louis	6	8	.429	Kansas City	6	6	.500
Cincinnati	4	8	.333	Chicago	4	8	.333
Pittsburgh	3	9	.250	Minnesota	4	9	.308
Section Ouest				Section Ouest			
Colorado	8	4	.667	Seattle	7	4	.636
San Francisco	8	5	.615	California	7	5	.583
Los Angeles	7	6	.533	Oakland	5	8	.385
San Diego	6	8	.429	Texas	5	8	.385

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

MÉTRO LONGUEUIL. Oubliez l'hiver. Penthouse, paradis sur terre. Doit vendre. Je suis prêt à perdre 100,000 \$ de sa valeur. Cette annonce s'adresse aux gens qui ont les moyens d'avoir une demeure de 200,000\$. 442-2932. Agents s'abstenir S.V.P.

OUTREMONT, BLOOMFIELD coin Van Horne, 4 1/2 (1 c.c.), boiserie, dans bel immeuble restauré. 107.000\$. 273-8077.

SANGUARIER DU MONT-ROYAL Superbe condo - vue panoramique - très ensoleillé - dernier étage - 3 ch. chacune avec s./bains 3 stationnements s.-sol 2146 p.c. + 288 p.c. terrasse 943-3846

VIEUX-LONGUEUIL, MAISON DE VILLE (construction 1992). Ensoleillé, fenestration 3 cotés, foyer combustion lente, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol semi-fini, terrasse, 2 stationnements, proximité métro, terrain paysagé, 140,000\$. 677-8046 ou 670-2526.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

À QUÉBEC - POUR VENTE RAPIDE Rive-sud, à 10 min. des ponts. Joli cottage canadien pierre et brique - 4 c.c. 2 s. de b., 2 foyers c.l. - Terrain 33,377 p.c. Site unique, vue imprenable sur fleuve. Escalier menant au lieu. Belvédère et chalet romantique à mi-chemin. Cuite payé. Prix: 139,900\$. Tél: (418)831-3671, (418)622-5117.

UPTON, maison à la française, 1885, d'origine, terrain 21,800 p.c., près rivière. (514)293-6109, (514)674-1419.

120 LAURENTIDES

ST-DONAT, lac Ouareau. Bord de l'eau, 220 pieds sur lac. Site extraordinaire, boisé. (514)738-3020, (819)424-5560.

121 CANTONS DE L'EST

MAGOG, NORTH HATLEY. Villa, 1800' altitude, vue 250'. Si l'ordinaire ne vous plaît pas, venez voir l'extraordinaire. 843-3671 (18-22h).

TERRAIN. Lac à la Truite, 5 min. d'Orford & Magog, 140 pi. façade lac, 16,800 p.c., arbres centenaires, 59,000\$. (819)847-1212.

134 FERMES, FERMETTES TERRES

MAISON RUSTIQUE, 153 ans, rénovée. Terre 112 acres incl. plantation, pâturage, étable, vue panoramique. Warwick, 90 min. de Mt. Terre 100,000\$ ou avec maison 175,000\$. (819)358-6634.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 ENSOLEILLÉ, 3e étage, 1 c.c. fermée, Parthenais/Guilford, 3605, 527-3898.

5 1/2, 3e étage, est de Montréal. 351-7825.

ADJ. OUTREMONT, rue Esplanade (sud St-Joseph), 6 1/2, 2 ch. fermées, 3 ét., rénové, 2 puits de lumière, 2 balcon, 800\$/mois. 1er juillet. 272-0883 (j), 272-1439.

AHUNTSIC-PLACE FLEURY, haut duplex, 5 1/2 fermé, chauffé, balcon, très propre, lave-v. 650\$. Réf. 733-8611.

BACHELOR, 1 1/2, meublé, chauffé, propre, idéal pour étudiant ou personne seule. Tranquille, près de l'Assomption. Références. 252-9505, 252-8206.

BORDEAUX PRES-SHERBROOKE Grand 5 1/2, rez-de-ch., cour clôturée, 558\$, 598-7674 (soir).

BOUL. ST-JOSEPH, coquets 5 1/2 rénovés, 2 ou 3 appartements, garage chauffé disp. 521-9469.

C.D.N. - HAUT DUPLEX Calme, verdure, soleil, 2 c.c., salon, cuisine aire ouverte, poêle-frigo, entr. lav./séch., 640\$/non-chauffé. Impeccable. 738-2091.

C.D.N., 5281 McKenna, 6 1/2, près U. de M. et métro, électroménagers, 950\$ tout compris. (514)377-4397.

EDOUARD MONTPETIT, près U. de M. métro, spacieux 3 1/2, 4 1/2, balcon, édifice très luxueux, travail, chauffé, eau chaude. 1er juillet. 731-8105.

EDOUARD MONTPETIT/STIRLING, face U. de M., 5 1/2 chauffé, eau chaude, équipé, spacieux, calme, 650\$, juillet. 271-4168.

IMMENSE 5 1/2 chauffé, 2e étage, très propre. Personne tranquille. Pas d'animaux. 274-9514.

JEANNE-MANCE/LAURIER, 3ième, beau 6 1/2, propre, chauffé, eau chaude, juillet. 7255, 272-5683, 737-3563.

LOUIS-HÉBERT/Près métro 3 1/2 ensoleillé, 360\$/mois, libre juin. 728-9170.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

N.D.G., Marci, près métro, joli sous-sol rénové, 3 1/2, chauffé, cuisinière/frigo, 425\$. Jour: 281-8762, week-end: 486-1711.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

OUTREMONT, 6 1/2 chauffé, haut duplex, calme, laveuse/sècheuse, garage. 975\$. 733-4192.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym. 277-5873.

PRES MÉTRO Laurier, Boul. St-Joseph, Grand 5 1/2, lav./séch., poêle, frigo, non-chauffé. 625\$. 849-6656.

QUARTIER ST-MICHEL, 6 1/2, 4 1/2, très propres, près services, entr. lav.-séch. 384-8140

ROSEMONT - 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, poêle & frigo, propre, dernier mois gratuit. 729-0667 ou 521-2624.

ROSEMONT - 2 1/2, 3 1/2, eau chaude, poêle & frigo, dernier mois gratuit. 521-2624 ou 729-4315.

ROSEMONT, 42e Av., haut duplex, grand 5 1/2, entr. lav./séch., près de commodités. 256-9213.

ROSEMONT, 5 1/2, haut duplex, Laurier est, entrées laveuse-sècheuse, 495\$. Références. Juin. 257-8444.

ROSEMONT, 7 1/2, très ensoleillé, 2e étage, boiserie, bois franc, entrées lav./séch., à neuf. 800\$, non-chauffé. 728-1393.

RUE BOYER, près parc Lafontaine, 4 1/2 chauffé, 2e étage, puits de lumière, 560\$, 1er juin. 332-1900.

ST-DENIS, 2 pas métro Jarry 6 1/2, 3e étage, électr. locataires, 550\$, 1er juillet. 332-1900.

SUPERBE LOFT avec 2 chambre fermées, haut triplex, puits de lumière, bain tourbillon et sauna, près tous services, central. 795\$. 441-5909.

VILLERAY, Papineau/Jarry, 4 1/2, très propre, éclairé, métro, commodités. 259-6144.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CENTRE-VILLE/PRESTIGIEUX CONDO 2 c.c. 2 s./bains, app. ménagers incl., garage int., 1350\$/mois ou À VENDRE 185,000\$. Tél.: 939-8822

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

A BELLEFLEUVE, près St-Jérôme, maison luxueuse, 3 ch. coucher, garage, tourbillon, foyer, patio, 900\$/mois. Références. Répondeur: 436-6438.

COTTAGE DE STYLE, Sault-au-Récollet, près parc régional Ile-de-la-Visitation. Sur 3 étages: 4 c.c., 1 s. d'eau, 2 s.b., r.c. aire ouverte, pompe à chaleur, piscine hors terre, stat., 5 électroménagers fournis. 1,100\$/m. 361-6922, maison coup-de-cœur.

OUTREMONT, luxueuse maison de ville, 3 c.c., 2 1/2 s./bains, climatisation centrale, 5 appareils ménagers, terrasse. 2,000\$/mois. 273-7423.

OUTREMONT Maison rénovée rue Glencoe, 4 ch., foyer, 3 s.b., gar. 2,400\$. 767-7798. (514)333-5565.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

BOURGOGNE (FRANCE), petite maison vigneron, idéal couple, 400\$/sem. Jour: (418)683-8205, soir: (418)527-3607.

FRANCE SUD-OUEST. Maison de maître typique dans village viticole. Tout équipé, 4 c.c., 40 min. mer, 90 min. Espagne. Juin et août. 1,100\$/15 jrs, 2,000\$/mois. 948-0282.

PARIS XVIIe, bel app. meublé, juillet-août. 5,500 \$/m. 276-9817.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

WENTWORTH NORD, 12 milles de Lac-Édouard, maison équipée, bord de lac, droit tranquille. Saison: 663-4262, (514)333-5565.

176 CHALETS À LOUER

LAC DES SABLES (STE-AGATHE) Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Semaine. 256-0179.

LAC VICEROY, 20 min. nord de Montebello, bord de l'eau, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi, sem./mois. (514)341-6991.

RIGAUD, Lac des Deux Montagnes, bord de l'eau, 3 c.c., 279-1175.

ST-HIPPOLYTE LAC L'ACHIGAN, 4 c.c. très privé, boisé, vue du lac, plage privée. Saison ou au mois. Juin, juillet, août. 272-2466 après 18h et 563-1658 (fin de sem.).

303 ANTIQUITÉS

ARMOIRE DE PIN massif, réplique d'antiquité, 20 X 48 X 80, 1,700\$. 444-1766.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION, + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/ usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO A QUEUE BALDWIN, (Classic) 57", (1994), valeur 16,500\$. Prix de vente rapide 10,000\$. Robert (819)378-1819.

350 ANIMAUX

PERSAN EXOTIQUE, à poil court, (crème/roux), doux, calme, affectueux, sociable, sans malice. Mâle, 2 1/

CULTURE

THÉÂTRE

Plus éclaté qu'éclatant

MATRONI ET MOI
 Une comédie de Alexis Martin. Régie de Allain Roy. Éclairages de Stéphane Mongeau. Memuiserie de Luc Proulx. Avec Guylaine Tremblay, Alexis Martin, Pierre Lebeau, Gary Boudreault, Robert Gravel, et Daniel Brière. Une production du Groupement forestier du théâtre. Au studio du Monument National jusqu'au 20 mai.

ROBERT LÉVESQUE
 LE DEVOIR



Alexis Martin et Robert Gravel, dans une scène de *Matroni et moi*.

Si vous lisez le bloc des crédits qui précède cet article, vous remarquez que quelque chose cloche: il n'y a pas de nom de metteur en scène ni de scénographe, par contre on y trouve un régisseur et un menuisier... Qu'est-ce à dire? Ce que ça dit! Ce spectacle ne répond pas aux normes professionnelles établies et se veut une tentative joyeuse de prolétarisation de la pratique théâtrale — clin d'œil malicieux à la colonie — en même temps qu'un insidieux essai de règlements de comptes envers tout le monde et son père...

Il détonne, il étonne, il amuse, il agace, ce spectacle inclassable qui est assurément un objet théâtral unique dans le paysage actuel, imaginez quelque chose entre le Théâtre des Variétés de Gilles Lattapelle et un petit traité d'herméneutique et vous ne serez pas si loin de ce que peut être cette farce métaphysique jouée sans mise en scène mais sans complexe. Alexis Marin,

l'auteur, est un méchant garnement...

Il a imaginé — dans l'esprit des chocs de langage initiés par Ducharme avec *Le Cid maghané* et Jean-Pierre Ronfard avec *Le Roi boiteux* — la rencontre, dans un logement de la rue Henri-Julien, entre un étudiant qui prépare sa soutenance de thèse sur la mort de Dieu et une cellule de petite mafia aux prises avec une vengeance à assouvir au sortir d'une traîtrise chez des revendeurs de drogue. Gilles, le thésard, venait y rencontrer Guylaine pour une amoureuse entreprise sur une plage améri-

caine où la discussion sur Dieu disparaît remplacé par l'amour sous les étoiles...

Pris dans l'engrenage du règlement de comptes mafieux, l'apprenti-philosophe va découvrir un terrain d'expérience pour son herméneutique qui, dit-il, trouve son principe d'application. Peut-il, comme le frère de Guylaine lui demande, aller porter au petit caïd l'enveloppe qu'on lui confie et qui donne les noms de traitres dont la peau ne vaudra plus cher? Peut-on être un complice innocent? Le thésard à bicyclette va prendre le contrôle de la situation à

ses risques et périls et, puisque l'on n'est pas à court de rebondissements, il devra affronter son père, criminaliste qui carbure au gin tonic, venu là (son fils lui a laissé l'adresse) pour lui apprendre qu'il va mourir...

N'entrons pas dans les détails de ce feuilleton de série B qui fort machiavéliquement recouvre, chez Alexis Martin, un mouvement critique profond. Cet habile comédien qui entre dans la profession d'auteur comme un énergumène force une banque, ou comme un chien avançant sur une allée de quilles, a un trop-plein de règlements de compte à assumer, cela se sent dans sa manière faussement saugrenue. Il veut dénoncer l'université et l'ignorance, la fonction publique et la délinquance, le théâtre et la société, Dieu et l'athéisme, et c'est de la démesure d'intentions.

Ainsi à certains moments l'agacement vient-il de ce que son texte semble à la fois brouillon et trop écrit (les propos de Gilles, surtout), que le farcesque s'alourdit et le propos s'embrouille, que le tout semble, malgré la beauté folichonne de l'attaque, aller un peu partout au désastre, et tels des navires entre Charlybde et Scylla nous tombons de paradigme en mafia dans les pièges de l'intellectualisme grossi et du burlesque forcé.

Cela dit, une équipe formidable de comédiens défend ce divertissement bizarre, ce *teatro povera*, ce manifeste de «l'artisanat flamboyant» qui demeure plus éclaté qu'éclatant.

EN BREF

JACQUES LACARRIÈRE LAURÉAT DU PRIX LITTÉRAIRE PRINCE DE MONACO

(AFP) — Le romancier et essayiste français Jacques Lacarrière a été proclamé, mardi à Monaco, pour l'ensemble de son œuvre, lauréat 1995 du prix littéraire prince Pierre de Monaco, doté de 100 000 francs (30 000 dollars). Ce prix a été décerné par le conseil littéraire de la Fondation prince Pierre de Monaco, présidé par la princesse Caroline et composé notamment de membres de l'Académie Française et de l'Académie Goncourt. Il a été fondé en 1951 par le prince Pierre de Monaco, père du prince Rainier, dont on fête cette année à Monte-Carlo le centenaire de la naissance. Jacques Lacarrière s'est imposé devant François-Régis Bastide, Pascal Quignard et Jean Raspail. Le prix de composition musicale prince Pierre de Monaco, créé en 1960 et doté également de 100 000 francs, a par ailleurs été décerné pour 1995 à l'Espagnol Ramon Lazcano pour un concerto pour piano et orchestre *Hitzaredi*. Un prix international d'art contemporain prince Rainier III créé en 1965, de 100 000 francs, a été accordé à un peintre italien Hugo Sbernini pour sa composition *Nuit à Venise*, tandis qu'un deuxième prix, également d'art

contemporain, princesse Grâce, doté de 50 000 francs, est allé à une femme sculpteur grecque, Alexandra Athnassiades, pour sa sculpture baptisée *Force*.

MONET OUI, PICASSO, NON

(Reuter) — Une œuvre de Claude Monet, *Vue de l'église de Vernon*, a été adjugée pour 3,7 millions \$ US mardi à Sotheby's. Au cours de cette vente aux enchères consacrée aux maîtres impressionnistes et à la période moderne française, un tableau de Toulouse-Lautrec datant de 1892 et intitulé *Au lit: Le Baiser* n'a pas trouvé preneur tout comme *Deux femmes nues et Tête de femme* de Picasso, jugé trop scabreux. Le premier représente deux lesbiennes en train de s'embrasser sur un lit. Le tableau de Picasso met aussi en scène deux femmes sur un lit.

EGOYAN À QUÉBEC

(PC) — Le réalisateur vedette du Canada anglais, Atom Egoyan, pourrait venir tourner à Québec son premier film à gros budget financé par un studio américain. De

passage dans la capitale cette semaine, M. Egoyan a indiqué qu'il comptait y revenir avec le producteur du film, Robert Shapiro de la Warner Brothers, pour lui faire partager son engouement pour le potentiel cinématographique de Québec. Le réalisateur d'*Exotica*, âgé de 35 ans, a «adoré l'architecture du Vieux-Québec, son style gothique». Mais sa ville natale, Toronto, pourrait également être choisie pour le tournage.

LOLLAPALOOZA À BARRIE

(PC) — Le festival alternatif Lollapalooza s'arrêtera au moins à un endroit au pays au cours de sa tournée estivale. C'est la ville de Barrie, en Ontario, qui recevra ce cirque branché le 23 juillet. Des artistes réputés tels que Hole, Sonic Youth, Cypress Hill, Pavement, Sinead O'Connor, Beck, the Jesus Lizard et the Mighty Mighty Bosstones feront partie de la distribution. Les formations Laika, The Dambuilders, The Geraldine Fibbers et the Pharcyde ont également confirmé leur participation au spectacle. La prestation au parc Molson, à Barrie, est la seule manifestation en terre canadienne confirmée jusqu'ici par les dirigeants de Lollapalooza.

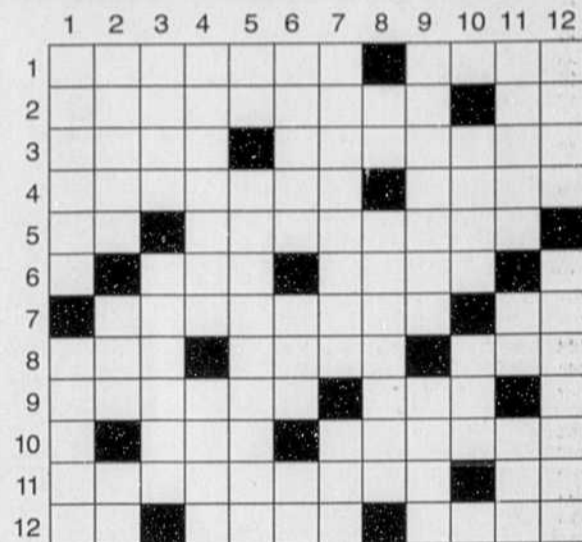
Réalité virtuelle pour enfants malades

LE DEVOIR

Associées généralement au divertissement, la réalité virtuelle en trois dimensions et les communications interactives, dont on voit à peine poindre les premières applications, peuvent néanmoins faire œuvre beaucoup plus utile. Comme d'aider les enfants sérieusement malades, par exemple.

La fondation américaine Starbright, qui préside le cinéaste Steven Spielberg, et UB Networks, une pionnière dans le domaine des réseaux de grande dimension, viennent en effet de s'associer pour créer ni plus ni moins qu'une véritable communauté virtuelle en trois dimensions dans le but de venir en aide aux enfants atteints de maladies graves. «En reliant ces enfants, qui ont souvent été privés des joies simples de l'enfance, nous leur donnons une aire de jeu, une sorte de terrain de jeu où ils pourront interagir entre eux sans que leurs handicaps physiques ne nuisent», a déclaré Spielberg.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Biscuit. — Divisible par deux.
- 2- Bannière. — Nickel.
- 3- Tendon. — Craintif.
- 4- Groupe de travail. — Prison.
- 5- Il a six faces. — Cavité de l'oreille.
- 6- Ornement architectural. — Étoffe.
- 7- Esturgeons. — Ut.
- 8- Serpent. — Zone. — Brasier.
- 9- Hargne. — Souverain.
- 10- Pas ailleurs. — Bulbe.
- 11- Stimuler. — Baryum.
- 12- Ruthénium. — Mammifère paresseux. — Expatriation.

Solution d'hier

- 1- Glande sexuelle. — Astronome allemand (1572-1625).
- 2- Os. — Partie de la charrue. — Eu le droit.
- 3- Bouquiner. — Lion de mer.
- 4- Émanation. — Non



WATATATOW

Spécial visant à faire prendre conscience des dangers de la route, que l'on soit à vélo ou en auto. Christophe, qui refuse de porter un casque, se fait frapper.

Radio-Canada, 20h

LES HÉRITIERS DE L'HISTOIRE

Robert-Guy Scully anime. Présentation de 11 nouvelles «Minutes du patrimoine», des courts métrages de 60 secondes sur des héros ou événements méconnus de l'histoire canadienne. ce soir, il est notamment question du «Refus global», du Bluenose, de Papineau.

Radio-Canada, 21h



BIOGRAPHIES

La vie et la carrière du réalisateur Alfred Hitchcock.

Canal D, 21h

CLAIRE LAMARCHE

Claire Lamarche reçoit la chanteuse Marjo.

TVA, 21h

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN

QUELLE HEURE EST-IL?

(3) It. 1989. Comédie dramatique de E. Scola avec Marcello Mastroianni, Massimo Troisi et Anne Parillaud. Un riche avocat au tempérament expansif et généreux organise un avenir confortable à son fils qui préférerait pourtant une vie plus simple.

RQ 21h

MUCH ADO ABOUT NOTHING

(3) G.-B. 1993. Comédie sentimentale réalisée et interprétée par Kenneth Branagh avec Emma Thompson et Denzel Washington. De retour d'une campagne militaire, un prince et ses soldats se livrent aux jeux de l'amour avec les belles d'un village toscan.

PBS 23h

LE GUET-APENS

(4) *The Getaway* É.-U. 1972. Drame policier de S. Peckinpah avec Steve McQueen, Ali MacGraw et Al Lettieri. Pour sortir de prison, un homme accepte d'organiser un vol de banque pour le compte d'un avocat influent du Texas.

TQS Minuit

DADDY NOSTALGIA

(3) *Daddy Nostalgia* Fr. 1990. Drame psychologique de B. Tavernier avec Jane Birkin, Dirk Bogarde et Odette Laure. Une jeune femme tente de se rapprocher de son père atteint d'une maladie mortelle.

CBC 24h30

LES CAVALIERS AUX YEUX VERTS

(4) Fr. 1990. Drame social de M. Wym avec Xavier Deluc, Irène Papas et Jean-François Garreud. En 1856, un aventurier vend tout son village des Pyrénées à un trafiquant brésilien à la recherche de main-d'œuvre.

TV 5 24h45

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

PAULE DES RIVIÈRES

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	Les Intégrés	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir		Zap		Watatatow		Les Héritiers de l'Histoire		Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Cinéma / ÉTRANGES COMPAGNONS DE LIT (4)
TVA	Claire Lamarche / Je laisse mon conjoint libre... (16:00)	Mongrain		Le TVA	Piment fort	Dynastie		Les Héritiers du rêve		Claire Lamarche / Cadeau du mois: Marjo		Ad Lib / Demis Roussos, Louise Portal		Le TVA & le TVA Sports	
RQ	Popples / Amichaines	As-tu vu ça?	Les 100 Watts	Passe-Partout	Téléservice		Option éducation	Omni Science		Cinéma / QUELLE HEURE EST-IL? (3) avec Marcello Mastroianni, Massimo Troisi		Les Groupes parlementaires (22:45)	La Période de questions (22:50)	Téléservice (23:45)	
TQS	Epicierie en folie-Métro	Le Grand Journal		La Guerre des clans	Sonia Benezra / Susan Aglukark, Catherine Elie		Les Simpson		Cinéma / ENTRE VIEUX AMIS (4) avec Hume Cronyn, Vincent Gardenia		Détecteurs... / Marie-Josée Croze	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	
CBC	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	NewsWatch	Newsday		The Mommies		Hockey / Blackhawks - Maple Leafs				CBC Prime Time News	News	
CTV	Oprah (16:00)	Cheers	Roseanne	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!	Due South				ER	CTV News	Nightline	
ABC	Coach	News				Wheel of...	Jeopardy!	Before They Were Stars		Ultimate TV Trivia Challenge		Day One	News	Nightline (23:35)	
NBC	Family Matters	News	Hard Copy	News		E.T.	Roseanne								
CBS	Transformers	Roseanne	Simpsons			Star Trek: The Next Generation									
PBS	Fresh Prince	Coach	M-A-S-H	News		CBS News	Wheel of...	Jeopardy!		Murder, She Wrote		48 Hours			The Late Show (23:35)
ONT	Real Stories	News	Coach	News		CBS News	Wheel of...	Jeopardy!							The Tonight Show (23:35)
NBC	Aladdin	Ricki Lake				NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	Mad About You	Hope and Gloria	Seinfeld	Friends	ER		
PBS	Oprah (16:00)	Live at Five	Inside Edition			American Jnl	Extra								
ONT	Ghostwriter	C. Sandiego	Bill Nye	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly Bus.	Burt Wolf's		Old House	Hometime	Mystery! / Rumpole	Martin's Lament		Cinéma / THE NARROW... (4)		
NBC	C. Sandiego	Bill Nye	Ghostwriter	ITN News	Nightly Bus.	MacNeil / Lehrer Newshour		New York State Speaks Out	Nature: Nomads of the Wind	Nova			Yes, Minister	Song Journey	
PBS	The Young and the Restless	Global News				Current Affair	E.T.		The Simpsons	Seinfeld	Friends	Destiny Ridge	Global News	Sports	
TSN	Art / Nature	Pingu/Pol/Tot	Golka Dot	Mellops	Bill Nye	Fragile Nature		Studio 2		Battlefield		Imprint	Studio 2		
RDS	Inside PGA Tour	WWF Action Zone		Inside Sports	Sportsdesk	NHL Playoff	Sports Almanac	Hockey / Red Wings - Stars					Sportsdesk		
TV5	Hockey (14:00)	Rugby Temple	Golf / Shoot Out 1995	Sports 30 Mag				Hockey / Blackhawks - Maple Leafs					Sports 30 Mag		
CF	Pyramide	Journal / Revue	Studio Gabriel	Chiffres (18:05)	Cuisine / Vis.	Journal FR2	Téléobjectif	Au détour	Taratata		Paris lumières	Journal / Revue	Visions / Kaléi.	Sortie... (23:45)	
MP	Débrouillards	Schtroumpfs	Télé-pirate	Inspecteur...	Bibi / ...jouets										
MM	M.V. (16:00)	Solidrok	Musique Vidéo	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	VidéoPlus		Musique Vidéo					
SE	RapCity	The Wedge	Power 30	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	The Partridge	Videoflow			Fax	Spotlight		
YTV	Noël chez les Muppets (16:40)			Primo Baby (18:05)				Avec distinction		360 degrés de souvenirs (21:45)		...l'ennemi (23:40)			
TVI	S. Samurai	Rugrats	Batman	Dave Osborne	Rupert	Garfield and...	Pink Panther	Squawk Box	Tarzan	Swiss Family	Neon Rider		Catwalk	Dave Osborne	
TALC	Jeux safari	As-tu vu ça?	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Question sport	Roulette VIP	Black Jack 21	Claire Lamarche		Ad Lib	Psychotron	Miroir	
RDI	The Mask		Angels in the Outfield (17:30) (19:30) (21:30)					The River Wild (20:15) (22:30)						Michael...	
D	Marchés (16:35)	Aujourd'hui		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Enjeux / Le Parc du Mont-Tremblant	Le Téléjournal	Sans détour	Le Canada aujourd'hui		Capital actions		
	Dest. (16:00)	Mission impossible		Animalier: saison des oiseaux	Objectif aventure			Le Monde en guerre	Biographies: Alfred Hitchcock	Le Saint			Cinéma / HEUREUX... (4)		

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

JENNIFER
COUËLLE

Edward Poitras à la Biennale de Venise

C'est sur le thème on ne peut plus postmoderne «identité et altérité» que la Biennale de Venise célèbre cette année sa 56^e édition. L'artiste métis du Saskatchewan Edward Poitras fut choisi pour représenter le Canada à l'occasion de cette prestigieuse manifestation qui se tiendra du 11 juin au 15 octobre 1995. Gerald McMaster du Musée canadien des civilisations à Hull (parain officiel de la participation canadienne à l'édition 1995 de la Biennale) agira à titre de conservateur pour ce projet. Actif depuis le début des années 1970, Edward Poitras est connu pour ses installations hautement conceptuelles qui, à travers des moyens d'expression contemporains, interrogent et mettent en perspective son héritage autochtone. Le sujet de prédilection de cet artiste: la figure mythique du coyote, symbole de la solitude et de la ruse. Conçue spécifiquement pour le site du pavillon du Canada, l'œuvre de Poitras, explorera les liens entre l'Europe — et plus particulièrement Venise — et sa propre identité nord-américaine et autochtone. Une «esthétique de la ruse» qui, contournant le discours politique, se propose de restituer le dialogue entre les cultures européenne et amérindienne. Une présence canadienne en Italie qui promet de satisfaire, si ce n'est pas de démythifier, la sempiternelle fascination des européens pour les peuples autochtones d'Amérique du Nord...

PHOTO DON HALL
Coyote, 1986, d'Edward Poitras.

Constable à Toronto

Au Musée des beaux-arts de l'Ontario (MBAO) ouvrirait la semaine dernière une exposition des dessins, aquarelles, esquisses à l'huile et peintures du grand paysagiste anglais John Constable. Une occasion inédite de voir 145 peintures et œuvres sur papier de ce peintre au mieux envahissant provenant de la collection personnelle des Torontois David et Mary Lou Thomson. Avant d'être présentée au MBAO, l'exposition fut montrée en partie au Dulwich Picture Gallery, à Dulwich, en Grande-Bretagne et au Frick Collection de New York. Jusqu'au 9 juillet.

Une salle de bain dans une galerie?

Pourquoi pas... Bonnard les peignait avec une sensibilité intime et envoûtante, Dine et Wesselmann en ont fait des tableaux-objets, sans parler du flot de baigneuses qui illustrent l'histoire de l'art depuis des siècles. Variation sur un thème, donc, à la Galerie B-312, où l'artiste d'origine française Gildas Berthelot puise à même ses talents de maître ébéniste qu'il fut (il faut voir le faux plancher tout de losanges) pour transformer l'espace de la galerie en un théâtre de curiosité, celle d'une immense baignoire à tentacules trônant dans un environnement bleu-piscine. Un spectacle surprenant et volumineux. La Salle de bain est présentée jusqu'au 20 mai, au 372, rue Sainte-Catherine Ouest, espace 312.

De l'art et des livres

D'une pierre deux coups, les Éditions du Noroît et la Galerie Trois Points Jocelyne Aumont marient arts et lettres pour une soirée qui promet. Il s'agit du lancement des livres de Louise Beauchamp, Mireille Cliche, Odélin Salmeron Cruz, Jocelyne Felix, Bertrand Laverdure, Marie-Jeanne Méoule, Pierre Ouellet/Christine Palmieri, Paul Savoie et Yong Chung. Pour l'occasion, ces ouvrages seront accompagnés des peintures, dessins et gravures des artistes Michèle Assal, Marie-Claude Bouthillier, Julie Fauteux, Nataly Gagné, Nicole Gauvin, Lucie Côté-Saulnier et Françoise Tounissoux. Ce soir, de 17h à 20h, 372, rue Sainte-Catherine Ouest, espace 520.

La Deuxième Manifestation internationale vidéo et art électronique

Pour sa deuxième édition, la Manifestation internationale de vidéo et d'art électronique sera associée à l'événement ISEA 95 Montréal, 6^e Symposium international des arts électroniques (un symposium itinérant en provenance des Pays-Bas). Organisée par Champ libre, un centre montréalais de création interdisciplinaire en art fondé en 1992, cette exposition se déroulera à Montréal du 19 au 25 septembre 1995. Au programme: la présentation de productions internationales, canadiennes et québécoises, des conférences thématiques, des rencontres entre artistes et public, un volet éducatif pour les jeunes, etc. Les artistes qui souhaitent soumettre une œuvre vidéo en vue de participer à cet événement, doivent le faire avant le 1^{er} juin 1995. On s'informe au 597-2533.

Conférence

Qu'en est-il des arts visuels en Colombie-Britannique? On se mettra au fait de la chose en assistant à la conférence de Jennifer Macklem, artiste d'origine montréalaise qui vit actuellement dans la province du Pacifique. Elle présentera des travaux d'artistes travaillant dans les disciplines de la sculpture, de l'installation et de la peinture. Au Centre des arts actuels Skol, 279, rue Sherbrooke Ouest, espace 311-A, le 13 mai à 14h. L'entrée est libre.

Vernissage

De tableaux récents et d'œuvres sur papier (1950-1960) de Guido Molinari à la Galerie Eric Devlin, le 13 mai à 14h. 460, rue Sainte-Catherine Ouest, espace 403.

Derniers jours pour voir...

■ Les peintures et images infographiques de l'artiste Française Guyaux, à la fameuse Taverne de l'Inspecteur Épingle, 4051, rue Saint-Hubert, jusqu'au 12 mai.
■ Différentes approches à la discipline du dessin à travers l'exposition Mobile: dessin regroupant les œuvres d'Anne Ashton, Jacki Danylchuk, Francine Lalonde, Renée Lavallante, François LeTourneur et Hélène Lord. Jusqu'au 14 mai, au Centre des arts actuels Skol, 279, rue Sherbrooke Ouest, espace 311-A.

L'audace au rendez-vous

Le seizième FIJM sera celui de la modernité

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Il y aura du téméraire, du hardi, de l'intrigue lors de la 16^e édition du Festival international de jazz de Montréal (FIJM) qui se tiendra du 29 juin au 8 juillet. A vue d'œil comme à ouïe d'oreille, jamais la programmation de cet événement musical à grand déploiement n'a proposé autant d'artistes associés à l'audace ou à l'aventure comme celle confectionnée pour cette année.

Les principaux architectes de la grille musicale élaborée pour les concerts en salles, soit André Ménard et Alain Simard, ont invité cette année quelques-uns des plus dignes militants de la section «marche en avant» du jazz qui se fait au sein du Vieux Continent et du Nouveau Monde.

Pour commencer, il faut signaler que David Murray, le saxophoniste acéré, le clarinettiste libertaire, va animer quatre spectacles. Dans l'ordre chronologique, Murray va se produire avec son octet, puis avec trois pianistes dont George Arvanitas et Dave Burrell, puis en compagnie de trois clarinettes.

Ensuite, Murray sera à la tête de cette merveilleuse formation qu'est le World Saxophone Quartet avant de conclure sa série avec l'immense Randy Weston qui,

après coup, prendra le relais. Le pianiste connu pour avoir organisé les notes de Charlie Parker avec lesivoires de l'Afrique jouera un soir avec le vieux bluesman Johnny Copeland et le saxophoniste Teddy Edwards, un soir avec des percussionnistes marocains comme il jouera avec un orchestre à cordes rassemblant 24 personnes avant de conclure avec son septet.

Dans la série *Jazz sur le vif*, la modernité — ou avant-garde, c'est selon — sera défendue par le trio du saxophoniste alto Sonny Simmonds, le ténor de Yannick Rieu, le quartet de James Carter, le favori actuel des critiques, le quintet de l'expert en éclatements divers, soit celui que dirige Henry Threadgill, ainsi que par le Français Michel Portal qui est un homme musicalement admirable parce qu'il est un homme qui trouve encore de quoi être indigné. Portal grince. Il n'est pas consensuel. Il est la contradiction de la mollesse sonore.

De France viendront également trois instrumentistes qui, à l'instar de Portal, ne cessent pas de battre en brèches, tout ce qui favorise le sporifique. Le batteur Aldo Romano, le contrebassiste Henri Texier et le clarinettiste Louis Slacvis sont des avant-coureurs. Des attaquants toujours en pointe.

C'est dans la même série que celle de ce trio, soit *Jazz contemporain au musée*, que se produiront le baryton Charles Papisoff et le batteur Franklin Kiermeyer. D'origine montréalaise, Kiermeyer habite New York depuis plusieurs années, où il fréquente assidûment les musiciens iconoclastes de la Knitting Factory.

De la série *Jazz Beat au Spectrum*, il faut d'ores et déjà insister sur les présences du Quartet West de Charlie Haden, du trio de Joe Lovano, du quartet de Joshua Redman, du Ray Anderson Alligatory Band, et du Steve Turre's Sanctified Shells. Turre, il faut le signaler, c'est un trombone qui joue aussi du coquillage. De la corne de brume. Turre sera accompagné de douze musiciens. On va en reparler abondamment.

La modernité mise à part, le duo Ménard-Simard a invité des gros canons du jazz, soit Oscar Peterson, Joe Henderson, Benny Carter, les frères Brecker, Milt Jackson, Pat Metheny et quelques autres, ainsi que des gros canons des variétés, soit Brian Setzer, Jean-Luc Ponty, Cesaria Evora et Richard Desjardins.

Les billets seront mis en vente à compter de samedi 13 mai. Téléphone? (514) 871-1881.

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE
JAZZ
DE MONTREAL

DANSE



Susan Gaudreau et Malcolm Low, des Ballets jazz de Montréal.

PHOTO SUSAN LANGEVIN

Hommage au jazz et à la technique
Les Ballets Jazz de Montréal fêtent Brian Macdonald

VALÉRIE LEHMANN

Les Ballets jazz de Montréal rendent hommage, du 11 au 13 mai à la Place des arts, à un grand spécialiste québécois de la technique jazz. Le programme proposé par les Ballets Jazz au Théâtre Maison neuve comprend donc quatre œuvres de danse composées par un seul et même artiste montréalais: Brian Macdonald.

Pour ceux qui l'ignoraient à ce jour, l'homme en question représente l'une des figures les plus connues des scènes internationales dédiées à la danse jazz. A 67 ans, il est même quasiment l'unique spécimen terrestre à se consacrer encore à la technique du ballet jazz.

C'est à l'âge de 20 ans, vers la fin des années 40, que ce Montréalais tomba amoureux de la musique jazz et du monde excitant des boîtes de nuit. L'enfance entière de Brian avait été bercée par le piano maternel... En 1953, le tout neuf Ballet national du Canada ouvre ses portes à Macdonald qui y restera danseur jusqu'en 1956. La carrière d'interprète de celui-ci prend fin à la suite d'un accident. Brian Macdonald devient alors professeur puis chorégraphe. Il fonde le Montréal Theatre Ballet en 1956, qu'il réserve aux créateurs canadiens. Après un court flirt avec le Royal Winnipeg Ballet et à la suite de la mort de

sa femme, le Québécois s'exile en Europe. Les années 60 l'amènent à travailler pour le Royal Swedish Ballet. En 1970, il est nommé directeur artistique de la Batsheva Dance Company d'Israël. Sa carrière se poursuit ensuite en Italie, à Paris, aux États-Unis, à Cuba, en Hollande, à Zurich, en Australie et puis au Canada. Partout où il exerce ses talents de compositeur de danses jazz ou de comédies musicales, ce chorégraphe est louangé pour sa formidable mémoire musicale.

Aujourd'hui, Brian Macdonald œuvre davantage pour le Festival de Stratford, qui le reçoit depuis 16 ans, et à qui il a offert de nombreuses opérettes jazzy, dont *Gypsies and Dolls*, *Cabaret*, *Gypsy*, *Carousel*, *The Gondoliers*, et très récemment *The Pirates of Penzance*.

Quatre types d'inspiration musicale

Dans l'immense répertoire de Brian Macdonald, les Ballets jazz de Montréal ont choisi des œuvres qui représentent quatre différents types d'inspiration musicale. Au programme de l'hommage à Brian Macdonald à l'affiche de la Place des arts, se trouvent inscrits *Red Hot Peppers*, *Big Band*, *Fungus Amongus* et *Chansons populaires*.

Les trois premières pièces citées ici font partie du répertoire des Ballets Jazz de Montréal, respective-

ment depuis 1990, 1986 et 1992, dates de leur création. *Chansons populaires* représente le dernier ballet de Brian Macdonald, créé cette année pour les Ballets Jazz.

Comme son nom l'indique en partie, cette pièce a été imaginée à partir de chansons récentes de Céline Dion (1990-1994). Il s'agit là d'une danse dynamique qui met en scène trois regards de femme portés sur leur amour impossible avec des hommes distants. *Red Hot Peppers* a été composé sur un tube de Jelly Roll Morton, un pittoresque musicien (à femmes) des années 20, qui prétendait avoir inventé le jazz. Le ballet de Macdonald raconte bien naturellement, avec verve et virilité, la jeunesse masculine américaine dégourdie qui se livrait à cette époque. *Big Band* est inspiré par la musique du jazz band de Stan Kenton, en vigueur à New York dans les années 40-50. Mambo, Harlem Folk et Jitterbug sont à l'honneur dans cette chorégraphie tonique. Quant à *Fungus Amongus*, il a été conçu sur des musiques du groupe Manteca (1990-1992). Pas de narration dans cette œuvre athlétique, présentée en 1994 à la Place des arts. De l'énergie pure, et seulement ça. Ce qui représente parfaitement les Ballets jazz de Montréal qui misent toujours sur la technique, au profit d'une image du corps en santé.

Compilation Plamondon

Parolier sans paroles

SYLVAIN CORMIER

Sur le visage de plusieurs d'entre eux qui n'étaient pas au lancement de la compilation double *Plamondon, 25 ans de succès, 25 chansons*, hier soir au Spectrum, pour le seul bénéfice d'y être vu, la même incrédule se lisait en feuilletant le mince livret: pas l'ombre d'un texte. Des photos de Luc Plamondon avec divers interprètes, des témoignages succincts de ceux-ci, une liste des chansons sans mention de l'année de sortie, et rien d'autre. Plamondon, parolier sans paroles. Un couteau sans lame auquel il manque le manche. Pas nécessaire, a-t-on jugé chez PGC, la compagnie de disques de Guy Cloutier. Il s'agit, après tout, des chansons les plus populaires du plus célèbre parolier de chez nous. «Les gens les connaissent par cœur», a commenté Plamondon en rigolant.

Si on ne peut le lire en écoutant *Ce soir je fais l'amour avec toi* (popularisée par Renée Claude), *Le Monde est stone* (la version de Luce Dufault), *Cœur de rocker* (Julien Clerc) ou la toute nouvelle *Galaxies* (Ginette Reno), on ne pouvait plus lui enlever le micro une fois sur le podium, déjà en place pour l'enregistrement, quelques heures plus tard, de l'émission spéciale d'Ad Lib au réseau TVA, associé à PGC dans l'opération Plamondon (qui prévoit un gros show-hommage au Capitole cet automne). Arborant l'uniforme perfectionné des Ballets Jazz, le véritable mégastar des paroliers de la planète, il a rappelé les circonstances fortuites de ses débuts, en 1970, alors qu'il avait osé présenter à André Gagnon ses premiers textes: «Le premier s'appela, imaginez-vous donc, *Presque une chanson d'automne*... Dédé avait dit: "Personne ne va vouloir chanter ça!"» C'est pourtant Gagnon qui composera la musique de *Les Chemins d'été* (*Dans ma Camaro*), le succès de Steve Fiset, inclus sur le double-compact, bougie d'allumage d'une carrière.

La lancement, médiatisé à satiété (on slalomait entre les stations de radio et de télé dans le hall du Spectrum), aura surtout été l'occasion d'événements retrouvailles. Disséminées parmi les très visibles Marie Carmen, Marie Denise Pelletier, Laurence Jalbert, Louise Forestier, Robert Charlebois, Edith Butler et consorts, c'étaient les revenants, les Céline Lomez, Steve Fiset, Tony Roman, que tous et chacun remarquait, et qui donnaient la mesure de ce qui a changé dans le paysage en vingt-cinq ans de chansons. Avec ou sans paroles.

EN BREF

TRAGICALLY HIP À MONTRÉAL

(PC) — Le groupe The Tragically Hip entreprendra cet été une tournée intitulée *Another Roadside Attraction* qui s'arrêtera à Montréal le 21 juillet. Le lieu du spectacle demeure à déterminer. Le lendemain, les Hip seront au Markham Fairgrounds de Toronto.

UN TONY POUR WEBBER

(AP) — La musique composée par Webber pour la pièce *Stanset Boulevard* a remporté lundi le Tony 1995 pour la meilleure musique... faute de compétition. Aucune autre production n'a en effet été mise en nomination.